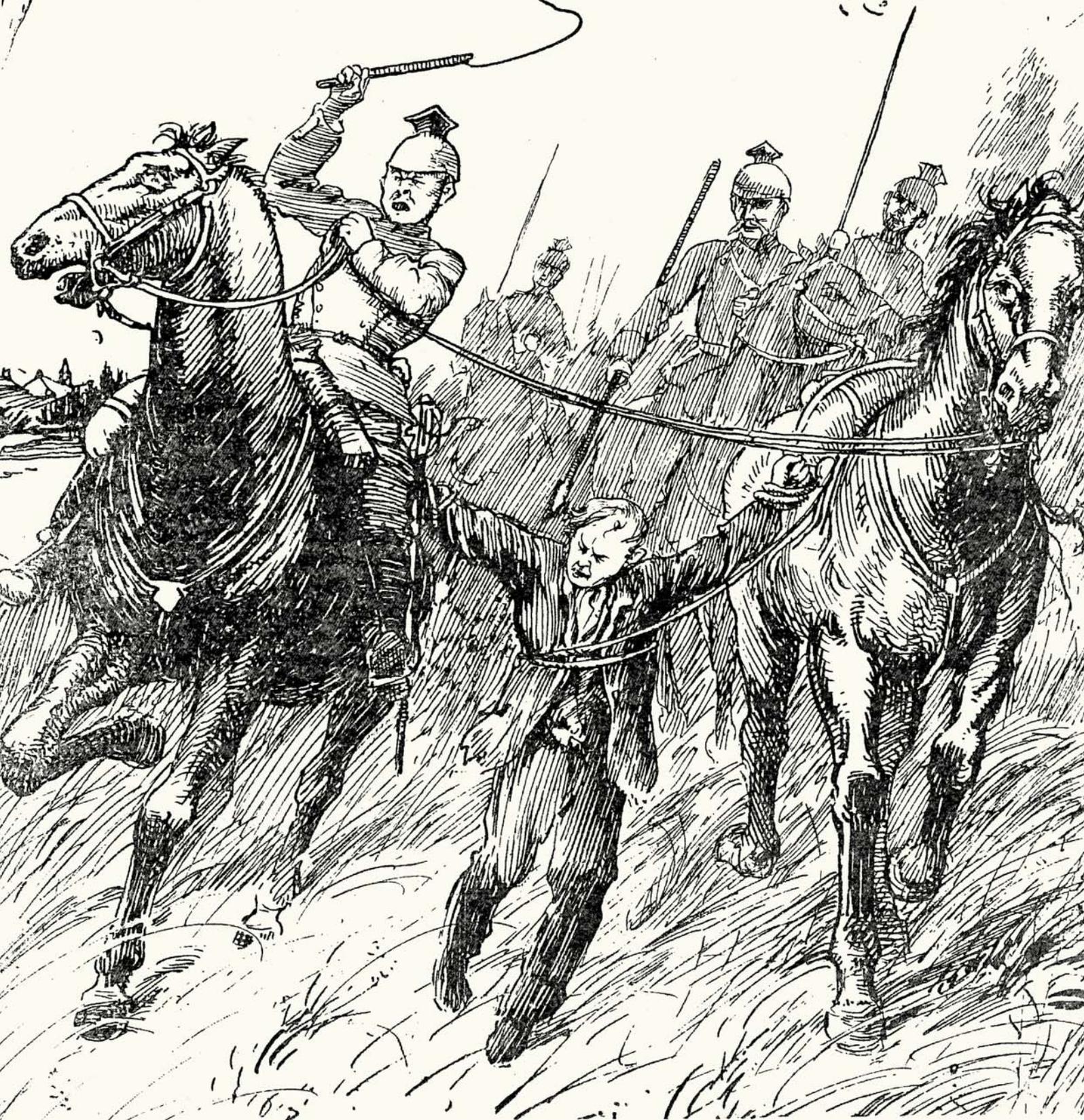


Les journées d'août 1914 dans le Luxembourg belge

par
L.C.M. d'ARS



Plaquette mise en ligne en décembre 2012 par et sur le site *eglise-romane-tohogne.be*
TOUS DROITS RÉSERVÉS

Dans la perspective de la commémoration du Centenaire de la Guerre 1914-1918, les Groupements et Associations belges intéressés par la diffusion de cette plaquette peuvent obtenir gracieusement l'autorisation de la reproduire en prenant contact avec le site précité.

Les textes et croquis qui constituent cette plaquette ont été extraits de deux fascicules (de 16 pages chacun) publiés en 1919 par l'Imprimerie Nationale L. Opdebeek, éditeur à Borgerhout/Anvers et intitulés «**LES JOURNÉES D'AOÛT 1914 DANS LE LUXEMBOURG BELGE**» par L.C.M. d'Ars
(publication hebdomadaire «*La Belgique héroïque et martyre*»).

Une publication presque conforme du même auteur intitulée «**La Journée d'Août dans le Luxembourg**» avait déjà été diffusée en France dès 1915 (Imprimerie A. Riguelle, Paris) sans signature pour un évident motif de sécurité de l'auteur. Ce livret de 78 pages constituait donc bien une impression clandestine destinée à dénoncer à tous les Belges les atrocités commises essentiellement sur la population civile par les soldats allemands en août 1914 en province de Luxembourg belge.

Le texte proposé ici (fidèle à la seconde publication) diffère légèrement de l'édition originale.

PRÉFACE

(...)

L'armée allemande! Si on devait la juger pour le nombre et la gravité de ses crimes lors de son passage à travers la Belgique en août 1914, elle n'aurait été composée en majeure partie que de forbans et de bagnards. Car, qu'a-t-elle respecté? Ni les conventions, ni les traités, ni même le droit naturel. L'honneur, l'équité, la justice, la pudeur, les convictions religieuses, tout a été bafoué, sali, foulé aux pieds.

Les rapines, les destructions imbéciles de villages entiers, de monuments civils et religieux, les sacrilèges, les viols, les tortures, les meurtres et jusqu'au massacre d'êtres que leur âge eût dû mettre à l'abri de toute violence; oui, cela, elle l'a fait, et non pas comme par hasard, mais froidement, systématiquement et en cent lieux à la fois.

On a essayé de justifier ces hideux attentats en les endossant à quelques chenapans comme il s'en trouve dans toutes les armées.

C'était trop piteux; on chercha autre chose et on créa la légende des francs-tireurs ou plutôt, on y revint après l'avoir abandonnée, car son invention date des premiers jours de la guerre.

Entre-temps, ou bien on niait tout, ou bien, comme ce fut le cas naguère encore à Etbe, on rejetait sur les Français la responsabilité des désastres.

Qu'une poignée d'apaches ait pu, sans l'assentiment des officiers, accumuler tant de forfaits et presque simultanément en de si nombreux endroits, c'est impossible.

Des milliers et des milliers de soldats ont joué un rôle dans l'abominable drame et ce rôle leur était imposé.

En ce temps-là, on a dit et répété que dès le début des hostilités, l'Allemagne avait vidé ses prisons et ses bagnes et que de cette lie elle avait formé des régiments, qu'elle nous avait envoyés comme armée d'avant-garde.

L'Allemagne s'est vivement défendue contre cette accusation. Mais de deux choses l'une: ou bien le reproche est fondé et le crime de l'Allemagne n'en devient que plus grand; ou bien il ne l'est pas et dès lors, nous retombons dans ce que nous disions tantôt, à savoir que l'armée du Kaiser compte une foule de bandits de la plus dangereuse espèce.

Décidément, nos adversaires ont eu raison d'abandonner ce système de défense.

D'autres ont nié en bloc et nient encore les atrocités. Mais leurs dénégations quelque forcenées qu'elles soient ne rendront pas la vie aux morts pas plus qu'elles ne relèveront les maisons en ruines.

Oui, avoueront les autres, il y a eu des morts et des incendies, mais la responsabilité en incombe aux Français. Franchement, nous ne sommes pas assez naïf pour mordre à cet hameçon-là. Vraiment, que viennent faire les Français dans ces pillages, ces tortures, ces viols, ces incendies, ces meurtres. Les Huns suffisent.

Il reste les francs-tireurs et c'est avec cette histoire qu'on prétend en imposer à l'opinion mondiale. Pour arriver à ses fins, la presse germanique n'a pas reculé devant un nouveau crime. Elle n'a pas eu honte de recourir à la plus ignoble des calomnies en publiant une brochure qu'elle a fait distribuer à ses troupes en campagne.

Cette brochure raconte les exploits des francs-tireurs belges. Et pour donner à ces mensonges le cachet de l'authenticité, elle les a

étagés sur des gravures où sont représentés des hommes et des femmes armés de fusils et faisant le coup de feu contre les troupes allemandes. Ces gravures sont sans doute la reproduction de photographies!?...

Pour se convaincre qu'il n'y a pas eu un seul franc-tireur dans le Luxembourg, on n'a qu'à interroger les populations sinistrées. C'est le seul moyen de découvrir la vérité. Ce moyen, nous l'avons employé, et malgré nos multiples recherches, nous n'avons pu, nulle part, relever le moindre acte répréhensible à l'égard des envahisseurs.

Pourtant, dans les petites agglomérations, rien ne passe inaperçu. Chacun pourrait vous rendre compte minute par minute de l'emploi du temps de son voisin.

Or, dans les déclarations même de ceux-là qui n'ont pas souffert, aussi bien que dans les témoignages des personnes les plus dignes de foi, il n'y a pas la moindre hésitation, pas la moindre restriction, c'est franc, net, catégorique: on n'a pas tiré. Les Allemands nous opposent les dépositions de leurs soldats. Pour être édifié sur la valeur de ces dépositions, qu'on se rappelle ce qui s'est passé à Neufchâteau. Là aussi, on avait tiré sur la troupe, plus de vingt soldats l'avaient vu; ils indiquaient même la fenêtre d'où les coups étaient partis. On sait le reste.

Supposons même qu'il y ait eu des francs-tireurs. Mais alors pourquoi attendent-ils le 22 et pourquoi agissent-ils tous à peu près le même jour sans pourtant s'être concertés? Pourquoi n'avoir pas pris les armes quinze jours plus tôt et n'avoir pas anéanti au fur et à mesure les patrouilles qui sillonnaient le pays? Les forêts, les ravins leur eussent rendu la tâche si facile! Mais non, ils attendent le gros des troupes et c'est alors qu'armés de mauvais fusils, ils vont à quelques-uns s'attaquer à des multitudes bien équipées et qui ont à leur disposition de terribles engins de destruction. Et ce n'est pas à l'abri de la forêt qu'ils feront leur coup, pour disparaître alors sans laisser de traces et échapper ainsi à la répression; non, quand la troupe arrive, ils ouvrent leur fenêtre et pan! Franchement, pour des paysans d'Ardenne, c'est trop bête! Et puis, le 22, il leur faut une dose extraordinaire de courage, ou plutôt de folie, pour risquer un aussi formidable enjeu. C'est que le 15 déjà, les catastrophes de Rosières et de Coblentz sont connues de toute la Belgique.

Et les paysans d'Ardenne sont trop avisés pour se lancer dans de pareilles aventures.

Il n'y a donc pas eu de francs-tireurs dans le Luxembourg et, vu les circonstances, il ne pouvait même pas y en avoir.

Quant à la genèse de cette légende, elle ne semble pas non plus bien difficile à déterminer. On y trouve d'abord une réminiscence de 1870 et les Allemands n'ont même pas le mérite de l'invention.

Au début des hostilités, la résistance opiniâtre de la Belgique gêne terriblement le colosse teuton. Lui qui s'était vanté d'être à Paris quinze jours après la déclaration de guerre se trouve immobilisé jusqu'au 14 autour des forts de Liège. L'humiliation dépasse vraiment les bornes. L'univers sourit, il se vengera. Mais ce qui lui tient le plus à cœur, c'est l'opinion de ses compatriotes. Voilà presque trois semaines qu'il est en campagne et pas un soldat n'est encore en France! Et puis ces pertes sensibles qu'il subit, et tout cela du fait des petits Belges! Que doit-on en penser là-bas? Non, c'est inadmissible, il faut frapper un grand coup et les massacres sont décidés. La Belgique a d'ailleurs osé contrecarrer les nébuleux desseins du Kaiser, elle doit le payer. Mu par ce double motif, l'état-major arrête ses plans: le carnage et l'incendie sont fixés au 22 et ils se poursuivront les jours suivants si c'est nécessaire.

Mais les Français ont été témoins des abominations et par eux voilà que le monde entier en est averti. C'est de la stupeur; les honnêtes gens s'indignent, le Kaiser s'émeut des conséquences possibles et le 26 les atrocités cessent. Pourtant, il ne peut pas avoir tort, ni lui, ni ses armées; aussi, coûte que coûte, il faut chercher une justification.

Le Kaiser invoque Dieu. Une idée! Tiens et oui, les pauvres francs-tireurs de 70! C'est le salut! Avec ces francs-tireurs tout marchera à merveille; le droit de légitime défense, les lois de la guerre, il y a là de quoi servir les plus difficiles.

Vite une petite proclamation! Ces pauvres francs-tireurs, c'est avec regret qu'on sévit contre eux, mais on est pourtant décidé à continuer! Et voilà pourquoi, après un instant d'accalmie, sur d'autres points de la Belgique l'infâme tragédie se poursuit. Cesser, ce serait se donner tort; il faut donc à tout prix que surgissent de nouveaux francs-tireurs.

Un beau jour, cette dangereuse espèce disparaît subitement et, coïncidence singulière, c'est juste au moment où les armées belges et françaises évacuaient notre territoire.

Mystère! que même le Dieu de l'Empereur (un Dieu spécial à coup sûr) ne parviendrait probablement pas à expliquer.

L'histoire, elle, remettra les choses au point en confirmant le foudroyant verdict qui établira ce qu'il faut entendre dorénavant par culture germanique.

Un dernier mot concernant les massacres d'août. Certains officiers en font retomber la responsabilité sur leurs soldats, dont, prétendent-ils, ils n'étaient plus maîtres. Cette explication est absolument fautive. D'abord, elle ne cadre pas avec cette fameuse discipline dont les Allemands sont si fiers. Au surplus, elle est démentie par les faits. Combien de fois ne vit-on pas les chefs donner l'exemple de la cruauté et exécuter eux-mêmes des ordres que certains soldats hésitèrent à accomplir? N'est-ce pas ce qui s'est passé notamment à Rossignol et à Tintigny?

À Neufchâteau, le 23, le propriétaire d'une grosse boucherie vient d'être fusillé. Un soldat, aussitôt après, pénètre dans une maison, s'affale sur une chaise et se met à sangloter. Il raconte qu'il vient de tuer un civil et qu'il n'oubliera jamais ce spectacle.

«Mais, lui dit-on, pourquoi tirez-vous?»

«Si j'avais refusé, répond-il, j'étais moi-même fusillé.»

Tous ces crimes ont donc bien été voulus, prémédités, ordonnés, et ceux qui les ont ordonnés sont autrement coupables encore que ceux qui les ont exécutés. Ce sont eux les vrais criminels, les incendiaires et les assassins.

Reste le Kaiser.

Quand un homme a trempé dans des abominations telles que celles que nous venons de décrire, quelque haut placé qu'il soit, fût-il même empereur, il perd droit au respect.

Et il est indéniable que Guillaume II a, sinon ordonné, du moins autorisé ces tueries et tout le reste. Et c'est après cela qu'il prendra des attitudes de saint et qu'il élèvera les mains vers le ciel en murmurant son éternel «Gott mit uns». Comédien! À tout propos, aussi bien en violant le territoire de la Belgique qu'en apprenant la félonie de ses troupes, il en appellera au Tout-Puissant. Sa conscience est pure devant Dieu et devant les hommes.

Mais n'est-il pas l'envoyé du Seigneur, n'est-il pas une sorte de demi-dieu? Malgré tous ses crimes, Néron, lui aussi, avait cette prétention. Fou d'orgueil, comme lui, il s'écroulera lui aussi de son piédestal sous les sarcasmes et sous les malédictions.

C'est son orgueil qui a précipité les uns contre les autres des millions d'êtres humains, qui a amoncelé tant de cadavres, qui a fait tant de veuves et d'orphelins. La guerre avec toutes ses horreurs, c'est lui qui l'a voulue, lui seul.

Quant à son peuple, qu'il a façonné à son image, nous savons assez ce qu'il vaut. Grattez un peu le vernis qu'il lui a donné et la brute reparaît.

Et c'est avec ces gens-là qu'on irait renouer des relations, s'unir par des liens d'amitié, ébaucher même des idylles!... Avec ces gens-là, frères de bandits, de flibustiers, d'assassins!... Et c'est malheureusement ce qui se constate en de trop nombreux endroits, à l'état d'exception, soit, mais en pareille matière il ne devrait y avoir nulle exception. Car se montrer bon, prévenant, galant avec ces tortionnaires, qui n'ont pour Dieu que leur estomac (ainsi que l'indique l'étiquette, étiquette qui ne fut jamais mieux placée) et pour loi que le plaisir et la cruauté, se réjouir avec ces monstres alors que la nation saigne encore des mille blessures qu'ils lui ont faites, c'est une lâcheté, une ignominie, un crime de lèse-Patrie.

Ce qu'il y a à faire? Mais c'est de les mépriser du plus profond de son être, c'est de les ignorer autant que possible, c'est de les supporter quand il le faut, mais sans la moindre compromission; c'est s'armer de patience en attendant le coup de balai libérateur, c'est redevenir tous ce que nous étions au début d'août 1914, de vrais patriotes, n'ayant au cœur que deux choses: l'amour de notre Roi et de notre Patrie et la haine, une haine implacable, pour les barbares, traîtres à leur parole et à l'Honneur!

LES JOURNÉES D'AOÛT 1914 DANS LE LUXEMBOURG BELGE

I. AVANT-PROPOS

CONVENTIONS DE GENÈVE ET DE LA HAYE

Le 22 août 1864, les nations civilisées et l'Allemagne signaient la convention de Genève, dont l'article 5 est ainsi libellé :

« Les habitants du pays, qui porteront secours aux blessés seront respectés et demeureront libres.

Les généraux des puissances belligérantes auront pour mission de prévenir les habitants de l'appel fait à leur humanité et de la neutralité qui en sera la conséquence. »

Le 18 octobre 1907, les plénipotentiaires des Puissances conviées à la deuxième conférence de la Paix, signaient le règlement concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre. Ce règlement forme annexe à la Convention de La Haye. De même que les autres nations, l'Allemagne y souscrivit.

Voici, à titre de curiosité, ce qu'on peut relever, entre autres choses, dans le règlement en question :

Art. 4. — Les prisonniers de guerre... doivent être traités avec humanité.

Tout ce qui leur appartient personnellement, excepté les armes, les chevaux et les papiers militaires, reste leur propriété.

Art. 7. — ... les prisonniers de guerre seront traités pour la nourriture, le couchage et l'habillement, sur le même pied que les troupes du gouvernement qui les aura capturés.

Art. 23. — ... il est notamment interdit :

B) de tuer ou de blesser par trahison des individus appartenant à la nation ou à l'armée ennemie.

D) de tuer ou de blesser un ennemi, qui ayant mis bas les armes ou n'ayant plus le moyen de se défendre, s'est rendu à discrétion.

G) de détruire ou de saisir des propriétés ennemies sauf le cas où ces destructions ou ces saisies seraient impérieusement commandées par les nécessités de la guerre.

Il est également interdit à un belligérant de forcer les nationaux de la partie adverse à prendre part aux opérations de guerre, dirigées contre leur pays...

Art. 25. — Il est interdit d'attaquer ou de bombarder, par quelque moyen que ce soit, des villes, villages, habitations ou bâtiments qui ne se sont pas défendus.

Art. 28. — Il est interdit de livrer au pillage une ville ou une localité, même prise d'assaut.

Art. 45. — Il est interdit de contraindre la population d'un territoire occupé à prêter serment à la Puissance ennemie.

Art. 46. — L'honneur et les droits de la famille, la vie des individus et la propriété privée, ainsi que les convictions religieuses et l'exercice des cultes doivent être respectés. La propriété privée ne peut pas être confisquée.

Art. 47. — Le pillage est formellement interdit.

Art. 50. — Aucune peine collective, pécuniaire ou autre, ne pourra être édictée contre les populations à rai-

son de faits individuels dont elles ne pourraient être considérées comme solidairement responsables.

Art. 52. — ... des services réclamés de communes ou des habitants seront de telle nature qu'ils n'impliquent pas pour les populations l'obligation de prendre part aux opérations de la guerre contre leur patrie.

Art. 56. — Les biens des communes, ceux des établissements consacrés aux cultes, à la charité et à l'instruction, aux arts et aux sciences, même appartenant à l'État, seront traités comme la propriété privée.

Toute saisie, destruction ou dégradation intentionnelle de semblables établissements,... est interdite et doit être poursuivie.

L'Allemagne a librement adhéré à tous ces articles, qu'elle n'a pas plus respectés, comme nous allons le voir, que l'acte de Berlin ou la Convention de La Haye.

Qu'on ne s'avise pourtant pas de faire ce reproche aux Allemands. Avec leur mauvaise foi habituelle, ils nieront leurs crimes purement et simplement ; ou si le fait est trop bien établi, trop évident, ils en donneront une explication telle, qu'ils arriveront à ébranler certaines convictions, et à suspendre, du moins temporairement, de la part de ceux qu'ils ont trompés par leurs mensonges, le verdict de réprobation sous lequel, tôt ou tard, ils succomberont.

En Belgique même et devant des Belges, l'ennemi n'hésite pas à révoquer en doute les accusations les mieux fondées. Un officier supérieur ne disait-il pas encore tout récemment : « Je sais bien qu'on nous hait profondément, mais pourquoi ? On parle toujours de massacres, de tortures, de pillages, d'incendies, mais qu'on me montre donc quelqu'un qui puisse dire : Moi, j'ai été maltraité par les Allemands. — Pour ma part, ajouta cet homme, je n'ai jamais rencontré de ces soi-disant victimes. »

Et comme son interlocuteur le persuadait de visiter la région sud du Luxembourg, il répondit : « Dans ce pays, la plupart des désastres sont dus aux Français et là où nous avons dû sévir nous-mêmes, ce fut à cause des francs-tireurs. »

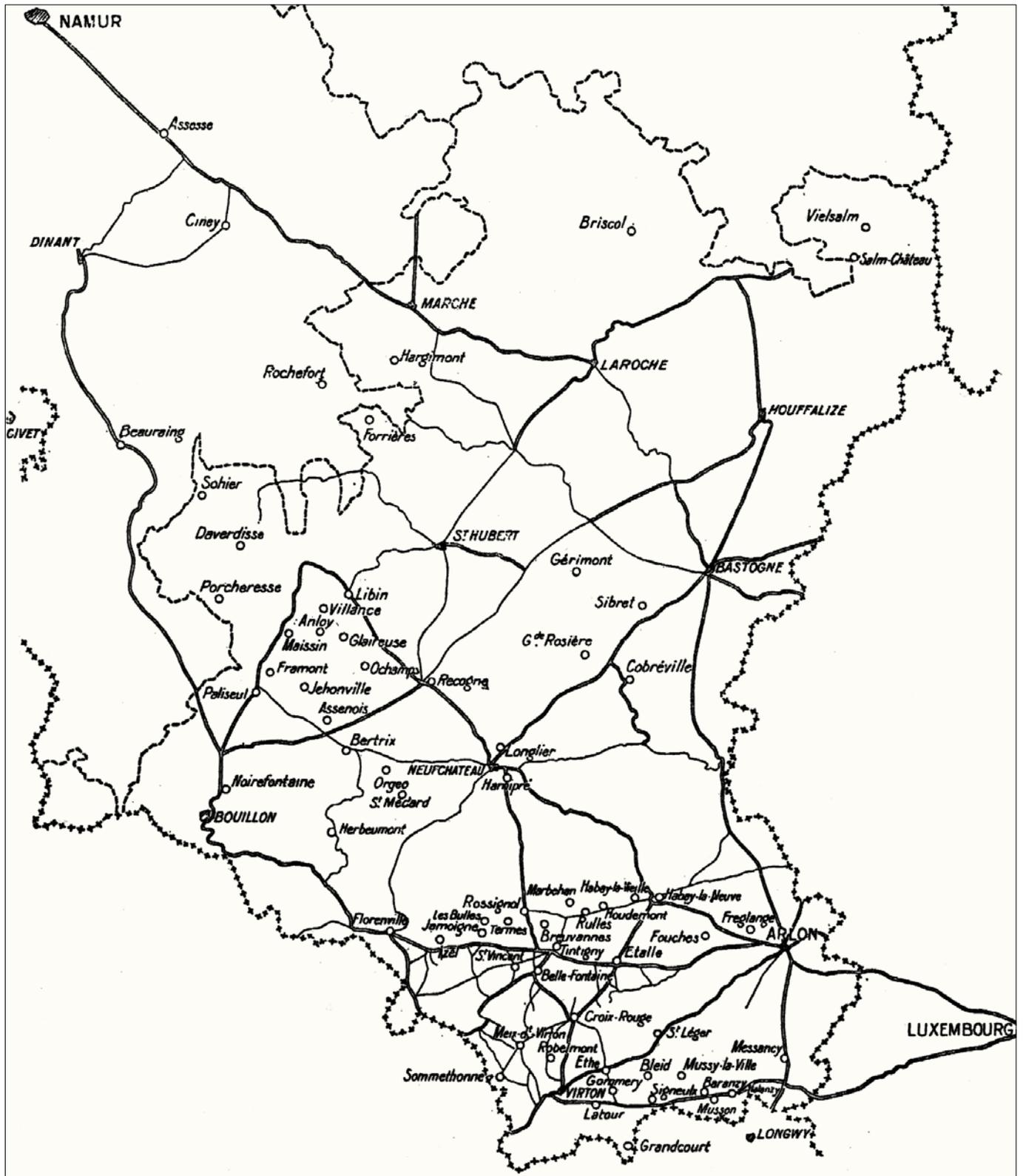
Voilà le type de la réponse que vous serviront indistinctement tous les Teutons. Ils obéissent aveuglément au mot d'ordre donné par leur presse et par leur gouvernement. S'il le fallait, pour les besoins de leur cause, il s'efforceraient de vous persuader qu'il n'y a pas de soleil.

Mais il y a une vérité, comme il y a un soleil, et cette vérité sortira de dessous le boisseau, malgré eux, malgré leurs efforts, leurs dénégations et leurs calomnies.

Cette brochure est exclusivement consacrée au récit des atrocités allemandes dans le Luxembourg.

Autant que possible, nous avons puisé directement aux sources : les choses racontées ici, nous les avons vues ou entendues de témoins tout à fait dignes de foi.

Pour ne pas obliger le lecteur à des recherches parfois infructueuses, nous avons cru bon de joindre à cet opuscule, une carte où sont indiqués les endroits sinistrés avec quelques localités plus importantes, comme point de repère.



D'après une carte de Belgique, éditée mensuellement par la maison Julius Hans Forkel de Stuttgart pour être distribuée aux troupes en campagne, le Luxembourg aurait été envahi en août dernier par 3 armées: la région Arlon-Virton par celle du Kronprinz de Prusse, la région Bastogne-Neufchâteau-Bouillon par celle du prince Albrecht de Wurtemberg, la région nord Vielsalm-Marche par l'armée prussienne du général von Einem, venant de Malmedy et passant à Stavelot, Marche, Ciney, Dinant, pour se diriger ensuite sur Givet, Mariembourg et Chimay.

Après la chute de Liège, un corps d'armée, reformé en hâte à Cologne, passa aussi par le Luxembourg et prit part

aux combats de Neufchâteau-Maïssin et Dinant. On constate aussi en plusieurs endroits la présence de Saxons.

On voudrait pouvoir constater un peu plus d'humanité, un peu plus d'honneur, un peu plus de respect pour la vie ou pour le bien d'autrui dans l'une ou l'autre des armées de l'empire germanique; mais quand on arrive à identifier les troupes qui se sont distinguées par leur férocité et que l'on trouve presque partout les mêmes procédés barbares, on en arrive à conclure, qu'à part quelques individus trop rares, tous les Allemands se valent, qu'ils soient chefs ou soldats, qu'ils viennent de Prusse, de Saxe, de Bavière ou d'ailleurs! Au reste, nous allons les voir à l'œuvre.

II. À ARLON.

Les Teutons apparurent à Arlon le 12 août et comme il leur était impossible d'avancer à cause du voisinage des Français, ils y restèrent 8 jours. Mais ils n'y perdirent pas leur temps. Sous prétexte que la tour de la nouvelle église avait servi de poste d'observation et qu'on y avait fait des signaux à l'ennemi, ils résolurent de la détruire et d'incendier la ville.

L'autorité communale put toutefois éviter ce désastre en prouvant qu'aucun signal n'était parti de la tour. Néanmoins, les Allemands ne furent pas convaincus, puisqu'à un moment donné le pillage fut autorisé. Dans la rue de Neufchâteau, les maisons, après avoir été préalablement vidées de leurs occupants, furent mises à sac : les portes, les vitres, les meubles brisés, déchiquetés jonchaient la rue, tandis que les habitants épouvantés fuyaient. Bientôt deux maisons flambèrent et on se demandait avec angoisse ce qui allait arriver quand l'ordre fut donné aux brutes de s'arrêter : une combinaison financière servirait mieux les intérêts germaniques. La ville serait donc épargnée moyennant paiement d'une amende de 100.000 francs. Qu'eut-on bien fait, sinon payer. On paya donc. Mais les Arlonnais avaient compté sans la voracité boche qui, peu après, voulut taxer la province d'une contribution d'un million. Deux conseillers provinciaux, habitant la ville, furent appelés et refusèrent nettement. « Tuez-nous, si vous le voulez, répondirent-ils aux menaces, nous ne signerons pas. » Déjà sans doute les Allemands avaient besoin d'argent. Comme ils ne pouvaient rien obtenir de la province, la ville fut condamnée à une nouvelle amende de 200.000 francs que l'édilité dut trouver dans un emprunt.



Les habitants souffrirent énormément des réquisitions de tout genre.

Le 15, un brave agent de ville est fusillé. C'était pendant la soirée. Soudain, un coup de feu. L'agent immédiatement appréhendé est accusé. Il se défend énergiquement, affirme même avoir vu le soldat qui tirait. On ne l'écoute pas ; on le met au mur et on l'exécute séance tenante.

Ce meurtre, ces vols, ces pillages, ces incendies sont à l'actif des 87^e et 88^e qui, vers le 20 août, disparurent, emportant la malédiction des habitants.

Du 20 au 25, Arlon vit aussi assassiner sur la place de l'hôtel de ville, les malheureux prisonniers amenés de Rossignol, Étalle, etc.

III. À FREYLANGÉ.

Freylange, situé à 5 kilomètres au nord-ouest d'Arlon, fut incendié au commencement d'août par des patrouilles allemandes, parce que deux uhlands y auraient été martyrisés par la population. Des soldats des 87^e et 88^e l'ont du moins raconté à Arlon. D'après eux, leurs malheureux compatriotes auraient enduré d'horribles souffrances. On leur aurait crevé les yeux au moyen d'aiguilles, puis on les leur aurait arrachés et dans les orbites on aurait fait flamber du pétrole ! Quelques jours plus tard, d'autres soldats rapportaient les mêmes histoires ; mais ce n'était plus à Freylange, mais dans le pays de Liège que ces atrocités auraient été commises !

Freylange n'avait pas assez expié d'aussi horribles forfaits ; aussi, quelques jours plus tard, le commandant d'Arlon ordonnait le bombardement du village. Quatorze obus s'abattirent sur les murs calcinés.

Cette démonstration servit sans doute de dérivatif à l'inaction forcée des 87^e et 88^e et permit à la presse allemande d'enregistrer dès le lendemain un nouveau succès des troupes impériales. Siège et capitulation du fort de Freylange !... (1)

(1) On nous communique encore les renseignements suivants : Quarante maisons furent incendiées et détruites. Le lieutenant colonel DIESTEL du 50^e d'infanterie a avoué devant témoins que le 87^e était composé principalement de forçats, incorporés dans ce régiment pour servir d'avant-garde et pour terroriser les Belges.

IV. À HALANZY.

Les 122^e et 123^e, venant du Grand-Duché, arrivèrent le 21 à minuit à Halanzy. Cette commune, de 1.700 âmes, se trouve sur la ligne d'Athus à Virton.

Les habitants endormis furent subitement réveillés au choc des crosses heurtant brutalement les portes. Les notabilités de l'endroit, y compris le curé, furent immédiatement prises comme otages et conduites dans un local où il leur fallut passer la nuit.

Durant le trajet, quelques coups de pied leur furent distribués : le curé en eut sa part. Le matin, on les libérait et elles allaient rentrer chez elles, lorsque les Français, dissimulés dans un bois voisin, ouvrirent le feu. Soldats et civils s'empressèrent de se mettre à l'abri, mais un officier boche, revolver au poing, intervint et força les otages à rester sur la rue.

«Si les balles de vos amis sont bonnes pour nous, ricana-t-il, elles sont bonnes aussi pour vous.»

La fusillade cessa bientôt; par une chance particulière, aucun otage ne fut touché. Pour éviter au populeux village les horreurs d'une bataille, les Français, d'ailleurs peu nombreux, s'éloignèrent. Ce fut alors que commença le bombardement de Longwy. Il dura cinq jours; les Français n'y répondirent même pas.

Cependant les otages avaient été repris; ils furent conservés durant quatre jours encore, ne recevant guère de nourriture. Mais les grossièretés et les menaces ne leur furent pas épargnées.

Le village fut complètement pillé et s'il existe encore, c'est uniquement, dit-on, parce que les Boches en avaient besoin pour leurs blessés.

Halanzy ne fut donc pas éprouvé par l'incendie, comme on l'a répété depuis. L'erreur vient sans doute de ce que l'on confond Halanzy avec Baranzy, qui, lui, souffrit bien pour deux.

V.

À MUSSON.

Le 21, les Allemands venant d'Arlon, via Rachecourt, s'abattirent en trombe sur Musson. Ce village se trouve entre Halanzy et Baranzy comme eux à quelques pas de la frontière française. Le 22, vers 6 h. du matin, les Français dirigèrent sur eux un feu violent. Les Allemands ripostèrent et comme si la pauvre population civile y eût été pour quelque chose, ils s'en prirent aussitôt à elle et aux habitations. En un clin d'œil, les toitures étaient embrasées par les disques incendiaires et les hommes, les femmes, les enfants, brutalement jetés dehors, se trouvèrent rassemblés sur la rue. Ce fut alors un sauve-qui-peut général au milieu de la mitraille et du fracas des obus. Mais où fuir? Partout, du feu, des balles, des baïonnettes menaçantes. Les hommes, faits prisonniers, durent rester sur place; les femmes et les enfants furent expédiés sur Baranzy.



À mi-chemin de Baranzy où la bataille et l'incendie sévissaient avec une égale intensité, les fuyards durent s'arrêter et gagner la campagne où ils restèrent jusqu'au soir.

Cependant, à Musson, quelques civils étaient fusillés. Quant aux autres qui, durant toute l'action, avaient servi de bouclier aux Allemands, on les prit vers trois heures, alors que le combat finissait et on leur fit parcourir sous

escorte tout le champ de bataille.

Les pauvres gens, brisés de fatigue, n'ayant ni bu ni mangé depuis le matin, arrivèrent à Baranzy après un immense détour. Là, on leur annonça qu'ils étaient libres, et ils allaient se disperser, quand un officier arrive et les oblige à se mettre à genoux pour être fusillés.

L'ordre ne fut pourtant pas exécuté, mais après avoir encore subi, trois jours durant, d'indignes traitements, les 130 prisonniers furent dirigés sur Arlon et de là déportés en Allemagne, où la plupart d'entr'eux se trouvent encore après onze mois de captivité.

Quand les femmes et les enfants se hasardèrent le soir à rentrer au village, il n'en restait pour ainsi dire que des ruines fumantes. 123 maisons étaient détruites avec tout ce qu'elles contenaient.

La férocité germanique ne s'arrêta pas là: après la bataille, elle s'attaqua à l'église. Le feu des mitrailleuses, dirigé contre la toiture et la tour, y ouvrit de profondes brèches. À l'intérieur, des incendies volontaires allumés en plusieurs endroits, détruisirent le maître-autel avec le tabernacle et les vases sacrés, les bancs et les chaises mis en tas, une partie de la tribune et des orgues. L'église étant neuve et de construction solide a pu résister à l'épreuve. À part les traces laissées par l'incendie du maître-autel, à part ce Sacré-Cœur noirci par les flammes et qui avoisinait l'autel, à part quelques vitraux brisés et ce qui reste du jubé et des orgues, l'église n'a pas trop souffert, du moins dans ses parties vives. Mais quand on y pénètre après avoir traversé les rues bordées de décombres et où béent lugubrement les ouvertures des portes et des fenêtres par où s'aperçoivent des ferrailles tordues au milieu de l'amoncellement des débris, on éprouve une sensation de tristesse intense devant tant de ruines inutiles et de dégoût profond pour la rage imbécile qui les a causées...

VI.

À BARANZY.

Les sinistres événements, qui ont endeuillé Musson, se reproduisirent presque identiques à Baranzy, le même jour et au même moment. Les troupes allemandes occupaient le village, quand brusquement, comme un coup de foudre, éclata le crépitement des fusils et des mitrailleuses. En un clin d'œil, le village ne fut plus qu'un immense brasier; les toits brûlèrent d'abord et la plupart des habitants qui, au bruit de la fusillade, s'étaient réfugiés dans leurs caves, ignoraient même que leur maison fût en feu.

Bientôt les soldats pénétrèrent dans les habitations, enfonçant les portes qui résistaient. Tout le monde dut sortir, les hommes furent faits prisonniers; les femmes et les enfants, laissés libres, reçurent l'ordre de se diriger sur Musson. Mais Musson brûlait aussi et ses habitants ne pouvaient se réfugier qu'à Baranzy!

Raffinement de cruauté, car les officiers devaient savoir et savaient ce qui se passait aussi bien à Musson qu'à Baranzy!

Les malheureuses gens de Musson et de Baranzy se rencontrèrent donc et là, sur la route, durant toute la journée, ils purent se repaître du spectacle de leurs deux villages en feu, où achevait de disparaître tout ce qu'ils possédaient au monde.

Ces femmes et ces enfants, à demi-morts de faim et de

frayeur, sanglotaient éperdûment, se demandant ce qu'on allait faire de leurs maris, de leurs fils, de leurs pères restés là-bas.

Hélas! il en manquerait plus d'un le soir!...

Quand plus tard, avec leurs enfants, les malheureuses femmes purent regagner Baranzy, des cadavres ensanglantés gisaient un peu partout. Vingt-quatre habitants avaient été tués, en même temps que cinq hommes de Rachecourt. Fait digne de remarque, ces cinq hommes portaient encore le brassard de la Croix-Rouge; ils étaient venus là pour soigner les blessés.



Parmi les vingt-quatre victimes de Baranzy, cinq femmes et cinq enfants. Une pauvre veuve raconte la mort de son jeune homme, son unique soutien. Une balle venait de le frapper. Il était tombé; elle l'avait relevé et l'avait transporté près d'une fontaine pour laver la blessure. Un soldat était survenu et sous les yeux de la mère, il avait achevé le blessé en lui fracassant le crâne à coups de crosse.

Soixante-douze hommes faits prisonniers furent joints aux captifs de Musson et comme eux déportés en Allemagne. La plupart y sont encore.

Du beau village de Baranzy, il ne reste que quelques maisons avec l'église. Soixante-quinze habitations n'ont plus que leurs murs à demi-écroulés.

Quand on quitte cette région si durement éprouvée, on pense revivre. Après avoir vu tant de désastres, l'œil est heureux de se reposer sur le vert des pâturages ou sur l'or des moissons jaunissantes. C'est en vain pourtant qu'on essaie de secouer l'obsession: l'esprit a été trop frappé que pour oublier jamais.

VII.

À MUSSY-LA-VILLE.

En quittant Baranzy, si vous voulez vous rendre à Mussy-la-Ville, abandonnez la grand-route de Virton, et

dirigez-vous vers le Nord. Une demi-heure de trajet à travers la campagne et vous arrivez au village.

Le 21, Mussy-la-Ville recevait déjà un certain nombre de blessés français et allemands. Les engagements entre avant-gardes qui avaient pris contact, dès le 21, sur la ligne Athus-Florenville, avaient tourné à l'avantage des Français.

Mais dans la nuit du 21 au 22, les grands renforts amenés par les Allemands allaient modifier la tournure des opérations. Le 22, les Allemands occupaient Mussy, transformé en hôpital. À 6 heures, la bataille, perdue par les Français, prenait fin.

Le curé et les habitants s'étaient mobilisés durant toute la journée pour secourir les blessés, quand, à la nuit tombante, quelques coups de feu éclatèrent. Immédiatement, sans la moindre enquête, les hommes furent saisis et menacés de mort. Onze d'entre eux furent exécutés, séance tenante.

Le curé intervint. Il supplia les bourreaux de l'arrêter, s'offrant pour le salut de la population. La proposition fut acceptée et le curé fait prisonnier.

Entre-temps, le pillage battait son plein, bientôt suivi de l'incendie. Cinquante-quatre maisons furent anéanties. Le lendemain, les Allemands s'éloignèrent, emmenant le curé.

Celui-ci, dit-on, souffrit beaucoup, mais les témoignages recueillis à ce sujet ne concordant pas, nous laissons à une enquête ultérieure, le soin de faire la lumière sur ce point.

Parmi ceux qui ont vu le curé de Mussy, du 23 au 26, plusieurs, sans doute, pourraient donner des renseignements précis, mais la terreur qu'inspire le Boche est tellement forte qu'on estime probablement plus prudent de se taire.

Quoi qu'il en soit, le prêtre fut exécuté le 26 août à 3 heures du matin à Tellancourt, village de la frontière française et inhumé à proximité d'une chapelle qui se trouve sur la grand-route de Longwy à Longuyon. Il avait reçu une balle au cœur, une autre dans l'œil. Les gens de là-bas le considèrent comme un martyr et entretiennent pieusement sa tombe, où souvent ils vont prier.

VIII.

À SAINT-LÉGER.

Saint-Léger se trouve à 6 kilomètres au Nord de Mussy-la-Ville. Les premières troupes traversèrent la localité vers le 18 et s'y firent déjà remarquer par leur brutalité et leurs obscénités.

Le 23 et le 24 furent pour les habitants des journées d'épreuve, de larmes et d'épouvante.

Dès le matin du 23, cinq hommes étaient pris, traînés hors du village, liés aux arbres qui bordent la route, lardés de coups de baïonnette et enfin fusillés.

Après ce glorieux fait d'armes, le régiment (probablement le 121^e) se dirigea sur Ethe, remplacé presque aussitôt par de nouvelles troupes. Celles-ci, pas plus que les précédentes, n'eurent à se plaindre de la population qui donna tout ce qu'elle put, au point de n'avoir plus la moindre nourriture pour elle-même, car les Prussiens avaient exigé qu'on leur apportât ce qui restait de vivres et en particulier pain et farine.



Ils devaient même perquisitionner plus tard: la découverte de la moindre quantité de farine entraînait pour son détenteur, la peine de mort.

Dans la journée, les soldats tuèrent un homme qui ramenait des blessés.

Vers 7 heures du soir, grand branle-bas. Les soldats pénètrent dans les habitations, en expulsent brutalement les occupants et les rassemblent sur la place de l'église. Un traîne-sabre arrive en se dodelinant, monte les escaliers de l'église et en un mauvais français harangue la foule. «Ah! hurle-t-il, vous avez bien reçu vos amis, les Français, eh! bien, il me faut cinquante hommes pour les fusiller.» Des cris, des larmes, des gémissements lui répondent. Fier d'avoir produit tant d'effet, l'officier recommence ses menaces, fait enfermer tous les hommes dans l'église, annonce que les exécutions vont commencer et qu'au surplus la localité sera incendiée. Effectivement, dans le bas du village, sept maisons brûlent déjà et dans l'obscurité, ces lueurs sont d'autant plus sinistres qu'elles préludent à la grande catastrophe qu'on croit imminente. Les heures s'écoulaient angoissantes. Dans cette atmosphère affolante, où les nerfs sont trop tendus, des femmes s'évanouissent; d'autres, les yeux hagards, implorent de l'envahisseur la grâce d'un mari ou d'un fils, tandis que de toutes parts éclatent les sanglots convulsifs des enfants. Au bout d'un certain temps, femmes et enfants sont remis en liberté, mais combien de femmes restent là en groupe, toute la nuit sur la rue. Car qu'y a-t-il chez elles? Elles connaissent assez les Teutons déjà que pour ne pas se risquer à rentrer seules au logis! Quand l'aube vint, elles se décidèrent à regagner leurs habitations: elles les trouvèrent complètement pillées. On s'expliqua alors le motif des manœuvres boches.

Vers neuf heures, les hommes quittèrent l'église et parmi eux, vingt-cinq furent choisis pour être exécutés. Ils étaient tous pères de famille. C'est alors que le vicaire de Saint-Léger eut un mouvement généreux: «Moi, dit-

il, je m'offre pour un de ceux-là et je demande aux jeunes de m'imiter.» Sans hésiter, vingt-quatre jeunes gens s'avancèrent et se joignirent au vicaire.

Mais les Boches doivent partir: les nouvelles victimes vont marcher devant les troupes qui se dirigent sur Ethe. Derrière ce bouclier de civils qui les garantira contre les surprises de l'ennemi tout proche, comme le révèle le bruit de la bataille, les valeureux Germains s'avanceront plus à l'aise. Mais comme il leur est possible, tout en assurant leur sécurité personnelle, de satisfaire leur férocité, ils détachent cinq prisonniers et les fusillent. Les brutes s'approchent alors des cadavres, considèrent avec un rire bestial les trous béants des balles, échangent de grossières plaisanteries et ne s'arrachant qu'à regret à ce spectacle qui semble les divertir follement. Pourtant, ils se remettent en route, toujours précédés des captifs, mais on avance si lentement que pour parcourir les sept kilomètres de Saint-Léger à Ethe, il faudra sept heures, sept longues heures de mortelle attente, au cours desquelles les vingt prisonniers prient, s'encouragent et demandent qu'on en finisse au plus tôt avec eux. Mais les bandits ricanent en les observant; ils voudraient prolonger le plus longtemps possible ce martyre dont ils se délectent. Si les condamnés prient, l'officier se moque d'eux; s'ils cessent un instant: «Priez, dit-il, vous allez mourir.» On les insulte, on leur crache au visage; aux haltes, on leur défend de s'asseoir, sinon sur les rails du vicinal, qui longe la chaussée. Ils souffrent de la soif et comme l'un d'eux a emporté une bouteille de vin et qu'il se prépare à se rafraîchir, un soldat intervient et brise la bouteille.

Les bourreaux voudraient sans doute provoquer une révolte, qui justifierait d'autres sévices, mais ces braves qui ont volontiers fait le sacrifice de leur vie restent aussi stoïques devant l'outrage, que devant l'imminence de leur fin.

Ils arrivent pourtant à Ethe vers 3 heures de l'après-midi et là, pendant deux heures, exposés à la mitraille, ils voient des scènes d'une horreur indicible. Des deux côtés de la rue, les maisons flambent sous un jet continu de pétards et de disques incendiaires. Des bestiaux affolés s'échappent des étables, s'arrêtent un instant, puis foncent droit devant eux avec des meuglements sinistres.

À leur tour, des hommes, des femmes, des enfants, le visage noirci, sortent des caves toutes remplies de fumée. On capture les hommes que l'on marque sur le dos d'une large croix à la craie violette: c'est leur condamnation à mort.

Puis ce sont des soldats titubants, tenant en main des bouteilles d'eau-de-vie, dont ils s'emplissent.

Le goulot aux lèvres, ils boivent avec une béatitude de brute, et satisfaits, saturés d'alcool, ils s'en vont plus loin pour suivre la série de leurs viols ou de leurs meurtres...

Enfin, à cinq heures, supposant probablement que leurs victimes avaient assez souffert, les Boches les relâchèrent et les courageux gars de Saint-Léger purent rentrer chez eux.

Tout ceci se passait le 24. Les criminels appartiennent, croit-on, aux 121^e et 50^e.

Plusieurs viols, un pillage complet, l'incendie de sept maisons, l'assassinat de onze hommes, tel est, pour Saint-Léger, le bilan de ces inoubliables journées d'août.



IX.

À ETHE.

Vers le 8 août, un millier d'Allemands se trouvaient déjà entre Ethe et Gomery. Le 11 août, les Français qui occupaient Ethe virent arriver les uhlans: ils en tuèrent deux; les autres s'enfuirent. Quelque temps après, les Français évacuaient la localité, bientôt remplacés par d'autres.

À ceux-ci comme aux premiers, la population fit un chaleureux accueil.

C'était son droit, car jamais des sentiments n'ont été considérés par qui que ce soit, comme des actes contraires à la neutralité que doivent observer les non-belligérants. Les Teutons ne l'ont pas compris de la sorte, car, affirment les gens d'Ethe, la raison principale pour laquelle ils auraient tant souffert serait précisément ces marques d'amitié témoignées aux Français. Mais le motif, donné officiellement par les Boches, est le même que partout ailleurs: Ethe avait ses francs-tireurs.

La bataille commença le 22. Dès le matin, la grosse voix de l'artillerie tonna: les batteries françaises se trouvaient aux environs de Gomery, les Allemands occupaient Croix-Rouge. Tandis que les boulets passaient en sifflant au-dessus d'Ethe, l'infanterie s'avancait sur le village où un furieux combat s'engageait. À quatre heures, après des alternatives de succès et de revers, les Boches restaient maîtres de la localité; le combat ne cessa néanmoins qu'à 9 heures du soir. Pendant toute une journée, 1.500 Français avaient tenu en échec 20.000 ennemis.

La population civile se trouva dès lors à la merci des barbares. Elle devait payer cher la résistance opiniâtre des Français. Les habitants terrifiés se demandaient avec raison ce qu'ils allaient devenir, car déjà, au cours de la matinée, douze personnes avaient été tuées et un certain nombre de maisons volontairement incendiées.

La bataille terminée, les Boches commencèrent par fusiller 76 Français, valides, qui s'étaient rendus. Un enfant de deux ans fut aussi tué pendant la soirée, qui s'é-

coula sans autre incident.

Le dimanche 23, dès cinq heures du matin, le curé et vingt-six de ses paroissiens parcoururent la campagne pour y relever les blessés de la veille. Des plaintes, des cris de détresse s'élevaient de toutes parts.

À 9 heures, les blessés se trouvaient à Ethe. Ce fut alors que le curé fut pris, garotté comme un dangereux bandit, insulté, malmené, frappé à coups de crosse. Jusque 7 heures du soir, ils restèrent là, lui et ses 26 compagnons, tête nue sous un soleil ardent, exposés à la persécution d'une tourbe enragée. À 7 heures, on les conduisit entre Latour et Gomery où campait le gros de l'armée. Des cris de bêtes fauves les accueillirent; on les poussa au milieu des troupes et un officier fit appel à la bonne volonté de quelques soldats pour fusiller ces «monstres de civils!». Déjà ceux-ci, à dix pas, étaient mis en joue, quand le curé, sans se faire illusion d'ailleurs sur l'efficacité de son intervention se hasarde à demander la parole: « Monsieur, dit-il à l'officier prêt à commander le feu, nous allons mourir, mais ne pourrions-nous pas savoir pourquoi? ».

— Vous avez tiré sur nous.

— Monsieur, répliqua le curé, je vous jure que ni mes paroissiens, ni moi n'avons touché une arme quelle qu'elle soit.

L'officier hésita un instant, puis ordonna de surseoir à l'exécution. Les condamnés ne furent pourtant pas libérés; les Boches les conduisirent à leur remorque jusqu'à la frontière française. Là, le curé risqua une nouvelle démarche et put enfin obtenir pour lui et les siens un passeport qui leur permettait de rentrer chez eux. Mais leurs tribulations ne faisaient que commencer. À peine mettaient-ils le pied dans la localité, qu'ils se heurtèrent à de nouvelles troupes. Ils furent brutalement accueillis. Le curé présenta son sauf-conduit. Le commandant le lui arracha et le mit en pièces. Les malheureux étaient de nouveau captifs



et condamnés à parcourir avec les troupes les 30 kilomètres qui séparent Ethe d'Arlon. On les plaça derrière un canon avec ordre de le pousser. Cette étape fut un douloureux calvaire.

Pendant les cinq premiers kilomètres, le curé surtout fut l'objet d'odieux traitements: il fut cravaché, frappé à coups de pied et à coup de crosse. On lui cracha à la figure; on l'abreuva des plus grossières insultes. Le martyr ne prit fin qu'à l'approche d'Arlon. Là, un jugement sommaire fut rendu: c'était de nouveau la liberté, mais avec défense expresse de retourner à Ethe. Les barbares craignaient sans doute que les témoins de leurs atrocités à Ethe fussent trop nombreux. Ce n'était pas hélas! sans raison.

Dès le dimanche, en effet, les pillages, les incendies et les meurtres de la veille avaient recommencé. Ils s'étaient continués le lundi et mardi. Les scènes d'horreur, qui se passèrent là, sont indescriptibles. Des familles entières, père, mère avec leurs cinq enfants, pour ne citer qu'un exemple, disparurent dans les flammes. Le lundi en rentrant à Ethe, où ils ne séjournèrent d'ailleurs que quelques instants, les 27 captifs purent voir au sein d'un brasier d'enfer, un enfant qui remuait encore.

Une femme vit abattre sous ses yeux son mari et ses deux fils. — Une famille n'eut la vie sauve, qu'en passant la nuit dans la Semois avec de l'eau jusqu'au cou. — Un nommé SCHEFFER fut suspendu au-dessus de sa porte, et brûlé à petit feu.

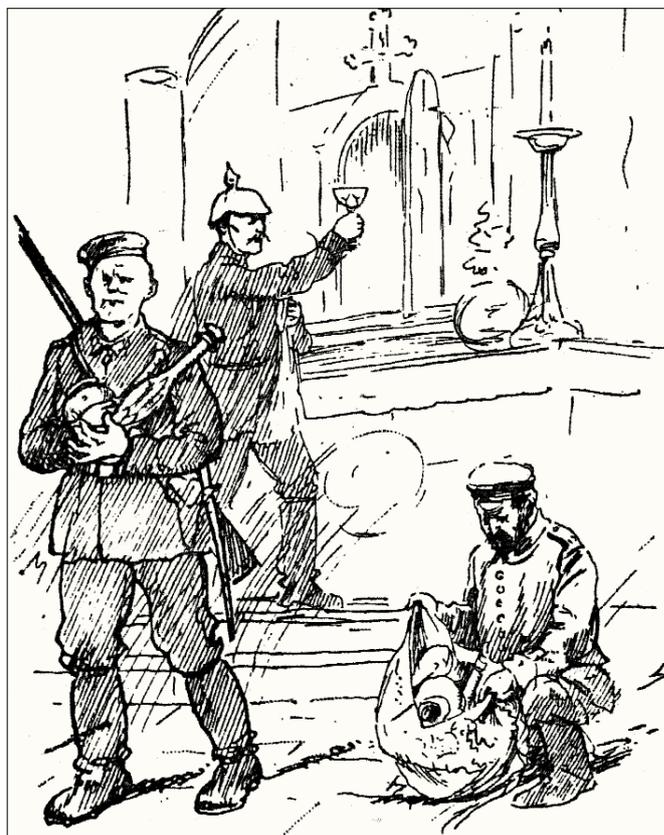
Les viols, dont malheureusement on a aujourd'hui trop de preuves; les abominations, les crimes, avec toute la gamme des supplices, Ethe vit tout et vécut tout.

Quand le torrent dévastateur eut passé, 217 habitants n'étaient plus. Sur 450 maisons, il en restait à peine cent. Quant à l'église, l'un des plus beaux monuments de la région, il n'en subsiste que des pans calcinés. Sa destruction avait d'ailleurs été préméditée, car, dès le samedi 22, des fagots y furent amoncelés sous le porche. Elle brûla le lendemain, mais que d'horreurs elle subit, elle aussi, avant l'incendie.

Le tabernacle fut forcé; les saintes espèces jetées dehors restèrent collées sur des arbustes où le vicaire les recueillit cinq jours plus tard. À chacune des stations du magnifique chemin de croix, le Christ fut décapité; les statues furent mutilées et les flammes achevèrent ce qu'une rage forcée n'avait pu anéantir.

En haut de la tour décoiffée, les aiguilles se sont arrêtées à 11 heures 5 minutes.

Il reste pourtant quelque chose du riche mobilier de ce monument que les gens d'Ethe aimaient à appeler «leur cathédrale». Dans ce qui fut la sacristie, deux statues ont été reléguées: privées de leur tête et de leurs bras, elles attestent assez la frénésie qui présida à la destruction de l'église. Là aussi, dans la sacristie, deux coffres-forts, dont l'un dynamité, l'autre crocheté; naturellement, le contenu en a disparu. Au fond de l'église, sur un socle, une *Mater Dolorosa* est demeurée, tenant sur ses genoux le corps inanimé du Christ: les Boches ont été plus cruels que les bourreaux juifs. Ceux-ci, du moins, avaient respecté la mort; les Boches n'ont pas même eu cette retenue: à coups de marteau ou à coups de crosse, ils ont brisé les bras, les jambes et la tête du Christ. Et cette mutilation



semble avoir donné à la Vierge une expression de douleur encore plus navrante!...

Si vous passez à Ethe, ce qui vous frappera peut-être plus encore que tout le reste, c'est l'absence quasi totale d'hommes. Des femmes endeuillées, qui depuis les terribles journées, sangloteront pour la centième fois peut-être, en vous racontant l'atroce tragédie; des vieillards, écrasés, dirait-on, sous le poids de l'horrible vision; des gosses, trop graves pour leur âge, oui, mais des hommes, des jeunes gens, vous n'en rencontrerez guère!

Tous ces crimes sont mis principalement à la charge du 50^e.

X.

ENVIRONS DE ETHE ET VIRTON.

Au Sud d'Ethe, quelques villages que l'on peut visiter en une journée: Bleid, Signeulx, Grandcourt, Gomery, Latour.

Bleid a 13 maisons incendiées; **Signeulx**, 8 et deux fusillés; **Grandcourt**, 14 maisons.

Au Nord de Virton, **Meix-devant-Virton** et **Robelmont** avec respectivement cinq et vingt maisons brûlées. L'histoire de Gomery et de Latour mérite une mention spéciale.

XI.

À GOMERY.

Les 13 et 14 août, les avant-postes de l'armée du kronprinz arrivaient déjà à Gomery. Il y eut entre eux et les Français quelques escarmouches.

Dès leur entrée dans la localité, les Boches obligèrent tous les hommes à sortir de chez eux et à prêter le serment qu'ils n'avaient ni tiré sur les Allemands ni hébergé les Français. Les habitants firent le serment requis; néanmoins, le village fut complètement pillé.

Dans la soirée du 21 août, les Français arrivèrent assez nombreux. Dans la nuit du 21 au 22, l'alarme est donnée et le 104^e de ligne français s'avance sur Ethe. La bataille commence formidable; un instant, les Français prennent le dessus et repoussent l'ennemi jusque Ethe. Des deux côtés, des quantités d'hommes tombent. Mais, comme toujours malheureusement, les Français, écrasés par le nombre, doivent lâcher pied. Ils se retirèrent dans la nuit du 22 au 23.

Entre-temps, les blessés français étaient évacués sur Gomery. Le château, les maisons et les granges en regorgeaient; le château seul en avait recueilli 250.

Les Boches arrivèrent à Gomery, le dimanche 23, à 9 heures du matin. Ils se rendirent d'abord au château (le château de M. de Gerlache) et y tuèrent trois officiers français blessés. Ils visitèrent ensuite les maisons d'où, une heure après, ils expulsaient les habitants. Ils les réunirent, affirmèrent, toujours sans la moindre preuve, que les civils avaient tiré sur eux et que justice allait être faite.

Immédiatement, le village fut en feu. Les pauvres blessés français, ne s'imaginant guère qu'on voulût les brûler vifs, se tenaient en repos. Ils ne tardèrent pas à comprendre, et dans un sursaut d'énergie (car la plupart étaient grièvement blessés), ils voulurent s'enfuir. Mais les tigres veillaient, l'arme au poing, et au fur et à mesure que les blessés, l'œil hagard, apparaissaient sur le pas des portes ou dans l'embrasure des fenêtres, une pluie de mitraille s'abattait sur eux.

Croyant échapper au massacre et à l'incendie, une cinquantaine de ces infortunés s'étaient réfugiés dans une cave: ils y périrent asphyxiés. Ce fut un spectacle horrible que ces scènes de sauvagerie jusqu'ici insoupçonnée; ce brasier, d'où émanait des odeurs de chair grillée, ces appels déchirants, ces cris mêlés aux hurlements des bêtes affolées, ces cadavres à demi-vêtus disparaissant sous les avalanches de débris calcinés. Et tout cela voulu froidement, accompli méthodiquement, sans que la moindre hésitation ait passé sur la face des bandits!

Hélas! ce n'était qu'un début. Tandis que l'incendie achevait son œuvre, les scélérats se rendirent de nouveau au château qu'ils firent évacuer. Ils y placèrent leurs blessés, après avoir fait transporter dans la cour les blessés français. Ils prirent un certain nombre de ceux-ci, les joignirent à quelques prisonniers qui s'étaient rendus la veille et les dirigèrent vers le haut du village. Ils étaient soixante-dix. Cinq par cinq, ils se mirent en marche, les mains levées, les blessés avançant à grande peine sous les coups de crosse ou les coups de pied. L'un d'eux, qui avait reçu une balle au genou et qui se trouvait aux mains des ambulanciers quand vint l'ordre d'évacuer le château, se traînait, la jambe nue, avec un pansement à demi-achevé.

Quarante hommes de la localité complétaient le convoi, les mains en l'air, eux aussi. Un père de famille, refusant d'abandonner ses enfants, fut immédiatement tué.

Arrivés près du cimetière, les soixante-dix Français valides ou blessés furent exécutés; quant aux civils, on se contenta de leur dire et de leur répéter que leur tour viendrait bientôt.

Le lendemain matin, ils étaient toujours à la même place; on leur distribua un morceau de pain moisi. Jusque



à midi, ils furent encore copieusement injuriés et menacés. À midi, on les avertit de se préparer; le vicaire donna une dernière absolution générale, les fusils se levèrent, mais c'était en finir trop tôt. Il fallait que les pauvres gens souffrissent davantage encore.

À 7 heures du soir, ordre leur est donné de retourner dans le village, mais avec défense expresse de rentrer dans les maisons. Il en restait à peine dix qui fussent intactes. Dans les rues, ils retrouvèrent les blessés français à côté des cadavres de bestiaux.

Une fois encore, on menaçait les habitants de les fusiller avec ce qui restait de Français. Les femmes et les enfants crièrent, supplièrent, mais les bourreaux semblaient inflexibles. Ce fut alors qu'un officier sortit un papier de sa poche et leur annonça que c'était l'ordre d'exécution. Un Luxembourgeois, en service à Gomery, reçut l'ordre de lire le papier: c'était la grâce et par conséquent l'innocence des habitants reconnue.

Néanmoins, les malheureux durent encore passer la nuit dans la rue, à côté des cadavres d'où s'exhalait une odeur empestée. Le lendemain, 26, ils furent obligés d'enterrer les morts sous la surveillance des sentinelles, qui persistèrent, malgré la grâce accordée, à proférer de nouvelles menaces.

Près du cimetière de Gomery, dans une fosse de grande dimension, les soixante-dix Français, fusillés le dimanche sont enterrés: vingt-cinq d'entre eux, avec tout ce qu'ils possédaient. Leur médaille même n'a pas été enlevée, tant on avait hâte d'en finir, vu l'état de décomposition des cadavres.

Cette besogne terminée, il fallut fouiller les caves et les décombres. On en retira une centaine de corps ou plutôt des débris de corps. Ces restes furent également enterrés, de même que les cadavres des bestiaux. Ce travail avait demandé huit jours: ce fut seulement quand il fut terminé que les hommes de Gomery se trouvèrent libres.

De la centaine de blessés français trouvés par les cultivateurs de Gomery, un seul avait la vie sauve. Le mardi 26, en fouillant les décombres, on le retrouva. Il respirait encore. On le soigna, puis il fut dirigé sur l'Allemagne, où paraît-il, il se serait rétabli!

XII.
À LATOUR.

Latour semblait pouvoir espérer un meilleur sort que Ethe et Gomery dont il ne se trouve pourtant pas bien éloigné. Le 24 août, 73 hommes furent réquisitionnés par les Allemands et dirigés sur Ethe avec pelles et pioches pour y enterrer les nombreux morts, restés sur le champ de bataille de l'avant-veille.

À cinquante pas du village, on les arrêta et sans la moindre explication on les fit mettre en rangs. Une minute plus tard, fauchés par le feu d'une mitrailleuse, les pauvres gens s'abattaient les uns sur les autres. Parmi eux, le curé, jeune prêtre de 32 ans, le bourgmestre, un vieux prêtre retraité, plusieurs vieillards, dont l'un avec ses deux fils, l'autre avec ses trois fils.

Le soir vint; les épouses et les mères, rongées d'inquiétude, se demandaient avec anxiété ce qui pouvait bien être arrivé. Les plus impatientes se hasardèrent sur la route d'Ethe, mais les sentinelles avaient reçu ordre de ne laisser passer personne.

Les malheureuses ne revirent jamais ceux qui étaient partis et qui furent enterrés là même où ils étaient tombés.

XIII.
À CROIX-ROUGE ET HUOMBOIS.

Quand on quitte Ethe, on peut, si l'on veut visiter la région sinistrée du Nord, se diriger sur Étalle.

On monte alors un côté d'où l'on découvre en entier le panorama d'Ethe. C'est profondément lugubre. De ci, de là, sur le bord des routes, dans les champs, à l'entrée des bois, des tombes de soldats éparpillent leurs croix blanches où se lisent des inscriptions allemandes.

En poursuivant son chemin, après avoir parcouru sept à huit kilomètres, on trouve là, isolé, à l'intersection de plusieurs routes, le *Café de la Croix-Rouge*. Il n'en reste plus que les murs lézardés. De là, à angle droit, on tombe, quelques centaines de mètres plus loin, sur le point d'arrêt de Croix-Rouge.

Le 21, la gare de Croix-Rouge fut incendiée, de même que les deux maisons voisines, sous le prétexte fastidieux, à force d'être entendu, que le propriétaire de l'hôtel avait tiré sur les Boches. Ledit propriétaire fut exécuté, son hôtel détruit, avec la maison voisine.

À **Huombois** (dont Croix-Rouge fait partie), le pillage fut complet. Des bêtes à cornes et des chevaux furent enlevés, deux maisons furent brûlées.

Ce petit village perdit en outre un de ses habitants, emmené à Ethe et y exécuté, plus deux autres retrouvés plus tard dans la forêt et dont le corps était lardé de coups de baïonnette.

Quelque minime que soit l'importance des villages de ce pays, il serait difficile d'en trouver un seul qui n'ait pas payé son tribut, parfois bien lourd, à la férocité teutonnes.

XIV.
ÉTALLE.

De Huombois à Étalle, il n'y a guère qu'une lieue. En pénétrant dans cette proprette petite ville, la première chose qui frappe, ce sont des ruines.

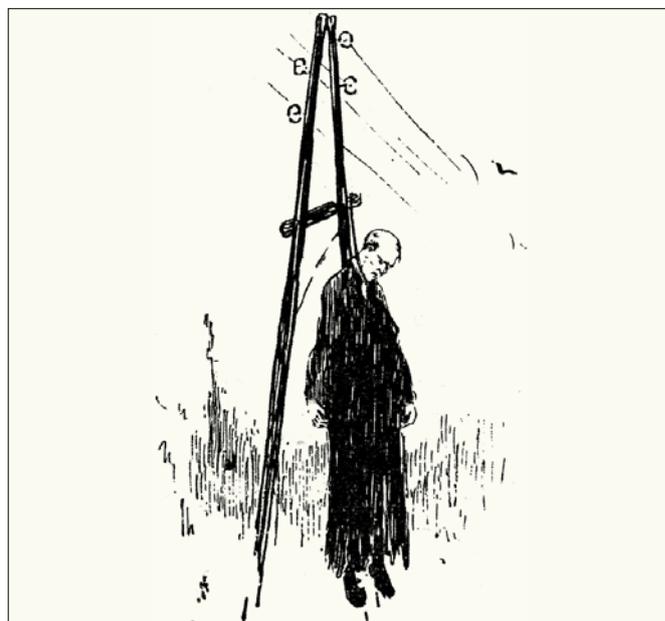
Les Français parurent à Étalle dès le 6 août, et chaque jour ils passèrent et repassèrent jusqu'au 14. Le 14, ils durent céder devant des forces ennemies de beaucoup supérieures en nombre. Celles-ci prirent possession de la ville et, durant huit jours, malmenèrent les habitants de toute façon. Rien de grave pourtant.

Le 22 août, alors que la bataille faisait rage aux alentours, quelques Français conçurent l'audacieux projet de capturer l'état-major des troupes allemandes cantonnées à Étalle. Constatant l'impossibilité de réussir, ils ne voulurent pourtant pas se retirer sans avoir inquiété l'ennemi. Ils abattirent quelques Boches, d'où s'ensuivit une fusillade générale. Les habitants immédiatement extraits de chez eux furent rassemblés sous les menaces et les coups de crosse.

À huit heures, ils étaient jetés pêle-mêle dans l'église. Aux quatre coins de la ville, des maisons flambèrent.

Un jeune homme de 18 ans, sur le pas de sa porte, fut tué à coups de revolver; l'huissier Lepage littéralement massacré; un cultivateur arraché de sa cave et fusillé; un garde-forestier et un soldat français, qui avait cru pouvoir échapper en quittant son uniforme, furent ligotés, traînés sur la rue, dans les fossés, battus, martyrisés et enfin exécutés.

À dix heures du soir, le vicaire fut appréhendé à l'église et pendu au haut d'un poteau du télégraphe, au centre même de l'agglomération. Le lendemain, dimanche, son cadavre se balançait encore dans le vide, quand quelques paroissiens réquisitionnés arrivèrent pour l'enterrer. On raconte que le malheureux abbé souffrit horriblement et de toute façon avant de mourir; actuellement, on ne peut pourtant rien affirmer encore, du moins avec certitude, les témoins n'osant ou ne voulant pas encore témoigner de ce qu'ils virent. Jusqu'aujourd'hui, trois enquêtes présidées par le Kreischef d'Arlon ont été faites sur la réalité et les circonstances de la mort du vicaire d'Étalle. Le résultat de ses enquêtes n'est naturellement pas connu, mais il semble bien que pour ce fait, comme pour toutes les atrocités qu'ils ont commises, les Boches trouveront un moyen bien simple de s'en tirer: révoquer en doute les témoignages recueillis et en arriver à nier purement et simplement.



Le dimanche 23, la population dut encore séjourner à l'église; un quart d'heure fut accordé aux femmes pour aller soigner le bétail; le lendemain, une demi-heure, puis ensuite toute la journée; on leur permit même de loger chez elles dès le troisième jour. Mais flairant le danger, elles refusèrent, ce qui eut, paraît-il, le don d'exaspérer les Boches.

Pour les hommes, la réclusion fut complète, pendant cinq jours avec des menaces de mort, cent fois répétées. Cinq d'entre eux furent conduits à Arlon et y exécutés.

Mais il y eut aussi des étrangers qui périrent à Étalle: le bourgmestre de Fouches (Arlon) y fut pendu; un homme d'Ethe, trois de Virton, un inconnu et un gamin de quatorze ans, originaire de Sainte-Marie, fusillés.

Enfin, le 26, un ordre arriva suspendant l'incendie et les exécutions. Les habitants purent rentrer chez eux; mais les uns n'avaient plus de maison; aux autres, on avait tout pris; les tiroirs éventrés, les portes défoncées, les caves vides expliquaient enfin aux gens d'Étalle la raison de leur si longue captivité.

À Etalle, qui a perdu onze habitants et trente maisons, la cruauté boche laissera aussi un souvenir ineffaçable.

XV.

À VANCE (à l'est d'Étalle).

Le sonneur est tué vers le 14 août par les uhlands, parce qu'il aurait, en l'enlevant, agité le drapeau perché sur la tour de l'église. Pour lesdits uhlands, ce fait était un signal donné aux Français. Le malheureux n'y avait jamais pensé.

XVI.

À SAINTE-MARIE (à l'ouest d'Étalle).

À la gare de Sainte-Marie, où il n'y a que quelques personnes, le garde-barrière est tué le 22, sa fille odieusement maltraitée, son fils de 14 ans, conduit à Étalle où on le fusille. Les pauvres gens avaient sans doute encore tiré sur les milliers de Teutons qui passaient!...

XVII.

À TINTIGNY.

D'Étalle, un tram, qui aboutit à Villers-devant-Orval, permet aux visiteurs de voir assez rapidement Sainte-Marie, Tintigny et Saint-Vincent.

Tintigny avec ses quatre sections: Ansart, Brevannes, Poncelles et Han est un des villages les plus rudement éprouvés du Luxembourg. La plume est incapable de rendre l'horreur, éprouvée encore aujourd'hui, après dix mois, dans ces rues oppressantes de silence et de deuil. Des pignons branlants où tâchent de s'accrocher les branches des espaliers dont le feuillage luisant fait ressortir davantage les laideurs qu'il n'arrive pas à dissimuler. Des restes de portes et de fenêtres carbonisées, des balcons dont les pierres craquelées s'effritent au moindre choc.

À un coin de rue, une femme sort d'une maison en ruines; les bras nus jusqu'au coude, elle porte un seau où surnagent quelques légumes. Nous l'interrogeons.

Depuis la catastrophe, elle habite sa cave, avec ses enfants. Elle nous dit quelques mots où nous ne saisissons guère que des malédictions à l'adresse des Boches. Nous arrivons pourtant à nous renseigner.

Tintigny a vu les Allemands dès le 14. Tout se passe tant bien que mal, jusqu'à la fatale journée du 22, où s'engage une furieuse bataille.

Les Français, retranchés derrière la Semois, mitraillent la tour de l'église où plusieurs officiers prussiens trouvent la mort. Dans le cimetière, les croix sont ébréchées, déchiquetées par la fusillade.

Enfin, vers l'après-midi, les Français sont repoussés, et la population reste seule devant le vainqueur.

Mais que pourrait-elle craindre encore après les épreuves déjà subies? Car les bandits n'ont pas attendu la fin de l'action pour agir. Dès le début de l'engagement, comme si les civils eussent été cause des lourdes pertes qui leur ont été infligées, les Boches pillent les maisons, puis y mettent le feu.

Ni les cris, ni les larmes, ni les prières n'émeuvent les sauvages qui répètent la tactique déjà employée ailleurs: ils somment les habitants de sortir de chez eux et dès qu'ils apparaissent, les balles les accueillent. Quelques-uns tombent. Plus loin, c'est un groupe placé au mur et fauché à la mitrailleuse. Une dame voit mourir sous ses yeux, son père, ses deux fils et son beau-frère.

Plusieurs femmes sont rôties vivantes dans les flammes.

Un père de famille, tenant dans ses bras son petit dernier, le plus jeune de huit enfants, est tué en fuyant. Le bébé est blessé au dos et sa plaie n'est pas encore guérie aujourd'hui. Son frère aîné, âgé de 18 ans, disparaît aussi dans la tourmente.



Le bourgmestre, le curé, un vieux notaire, des rentiers sont pris et, avec une quarantaine d'autres, on les exécute sans la moindre explication.

Dans la section d'Ansart, le vieil instituteur, occupé à découper du bois dans sa cour, est abattu par un officier. Son cadavre reste là, sous les yeux de sa femme, qui n'obtient l'autorisation de l'enterrer que le troisième jour. Aidée d'une voisine, elle creuse une fosse dans son jardin et y dépose le corps de son mari.

Il semble que les brutes n'ont qu'un but: anéantir Tintigny. Ils y ont partiellement réussi: dans cette malheureuse localité, les sections y comprises, on peut comp-

ter quatre-vingt-dix tués et cent-soixante-dix maisons brûlées.

Chaque famille a son histoire, histoire lamentable qu'on n'écoute qu'avec un frémissement de rage.

Et les larmes vous viennent aux yeux, en considérant, au sortir de la classe, tous ces petits orphelins, qui s'en vont, munis de leur cuiller et de leur assiette en fer blanc, recevoir du Comité de Secours la soupe, que leurs pères ne sont plus là pour leur donner!...

Plusieurs officiers du 42^e reposent dans le cimetière de Tintigny à quelque pas de l'église où les projectiles français les ont frappés. Seraient-ils les auteurs responsables de la catastrophe de Tintigny?... Ce n'est là d'ailleurs qu'une question d'importance secondaire. Quand on sait ce qui s'est passé du 22 au 25 août sur les deux versants de la Semois et de la Meuse, depuis Arlon jusque Namur, on est forcé d'admettre que la férocité germanique ne s'est nulle part démentie.

XVIII.

À SAINT-VINCENT.

Saint-Vincent ne souffrit guère de la bataille, mais le 24, les Boches y arrivaient en maîtres.

Cinq hommes de Rossignol, requis par les Français, quelques jours plus tôt, pour s'occuper des blessés, se trouvaient encore à Saint-Vincent, quand l'ennemi parut. On les conduisit à Arlon et on les y fusilla.

Un jeune homme de la localité donnait à boire aux chevaux allemands, quand, à cinquante pas, on tire sur lui sans l'atteindre. On l'appréhende lui aussi et on le joint aux malheureux de Rossignol dont il partage le sort.

Un jeune abbé, qui se trouvait là en vacances, est vingt fois menacé de mort, mais parvient à s'en tirer.

Enfin, selon l'habitude, les Boches pillent et brûlent.

Quand ils quittent ce petit village, dix-huit maisons sont en ruines.

XIX.

À TERMES.

À deux kilomètres au nord de Saint-Vincent, on retrouve la grand-route d'Étalle à Florenville.

Sur cette route, les quinze ou vingt maisons que compte Frenois, section de la Commune de Termes. Le 22, les Teutons y assassinent un homme, pillent toutes les habitations et en incendient quatre.

XX.

À JAMOIGNE.

Une demi-lieue plus loin, c'est Jamoigne avec ses villas, sa tour d'église surmontée d'un bulbe crevé par un obus, ses vergers et ses campagnes dévalant vers les eaux limpides de la Semois.

Le 17, les uhlands paraissent. Le drapeau national flotte encore au-dessus de la vieille tour. Il n'en faut pas davantage pour exaspérer les Germains.

Ils s'élancent vers le presbytère, s'emparent du curé et de son frère, l'abbé Tillière, le littérateur bien connu et d'un professeur du Séminaire de Bastogne, en vacances à Jamoigne. Deux autres prêtres, le curé d'Izel et son vicaire, arrivent, captifs eux aussi. Ils vont être emmenés à

Arlon pour y être jugés. Mais avant le départ, les bandits veulent leur donner un avant-goût de leurs capacités. Le presbytère, préalablement vidé de tout ce qui peut servir aux Boches, est ensuite saccagé et incendié.

Ce brillant fait d'armes accompli, on se met en route et un long martyre commence pour les prisonniers. Trois jours durant, les bagnards les traînent à leur suite, les frappent, leur crachent à la figure, les insultent de mille manières. Ils leur donnent assez de nourriture pour ne pas mourir de faim. Les brutes éprouvent un malin plaisir à s'en prendre surtout aux deux abbés TILLIÈRE, vieillards de 60 et 70 ans.

L'ainé, le littérateur, ne marche plus que difficilement. Néanmoins, comme les autres, il devra suivre, toujours à pied. Pendant une halte, au centre d'un village, il avise un baquet et s'y assied. Un soldat arrive et d'un coup de pied renverse le vieux prêtre. Plus tard, le voyant à bout, un autre soldat l'engage à se tenir à la courroie de son étrier, pour marcher plus facilement. Le vieillard accepte avec reconnaissance, s'approche et reçoit au même instant en pleine poitrine un formidable coup de pied qui le fait chanceler.

Les trois nuits de captivité sont passées dans les champs ou au creux d'un fossé. Le vénérable prêtre est l'objet de traitements tellement inhumains que son frère, le curé de Jamoigne, supplie les bourreaux de le tuer.

Ils arrivent enfin à Stockem (Arlon), mais les Français sont là : les Teutons ne pensent plus qu'à leur sécurité personnelle ; ils s'enfuient, abandonnant leurs captifs.

Le 24, ceux-ci rentraient à Jamoigne, le corps tout endolori et où de larges échymoses témoignaient de la brutalité dorénavant proverbiale des hideux Boches.

Ils n'avaient pas même eu le temps de se remettre de leurs émotions que la bataille éclatait. Immédiatement, les prêtres sont repris ; on leur adjoint les principales notabilités de l'endroit et de nouveau les menaces pleuvent. Un père et son fils sont fusillés ; l'incendie fait rage, détruisant vingt maisons. Une dame est tuée sur sa porte, puis encore deux hommes. On ignore toutefois si ces morts sont accidentelles ou voulues.

Peu à peu, devant le nombre, les Français reculent et l'ennemi reste maître du terrain. Il se lance alors à la curée : vins, liqueurs, vivres, argent, il se ramasse tout et les orgies coutumières s'organisent.

Mais il y a là un pensionnat de demoiselles, où, heureusement, il ne reste plus que quelques religieuses. Ce pensionnat, c'est le morceau de résistance que la glotonnerie teutonne ne lâchera pas facilement.

Sur le couvent flotte le drapeau de la Croix-Rouge et c'est sous son toit que des centaines de blessés des deux partis ont trouvé asile.

Les disciples de la « Kultur » ne s'arrêtent pas pour si peu.

Pourtant, il faut bien donner un semblant d'excuse à la nouvelle goujaterie. Un officier se présente et ne trouve rien de mieux que de rééditer le grotesque refrain cent fois entendu. Il incrimine les sœurs d'avoir tiré sur ses troupes et les somme grossièrement de quitter leur hôpital. En vain démontrent-elles l'absurdité de l'accusation ; elles n'ont jamais eu d'armes et une perquisition le prou-

vera, si c'est nécessaire.

Sans autre explication, on les emmène sur la rue, où deux heures durant, elles sont obligées, sous peine de mort, de rester à genoux.

Et tandis que quelques-unes les gardent à vue, les menacent et les injurient, les autres pillent, se gorgent, s'empiffrent, se saoulent et emportent tout ce qu'ils peuvent.

Quand ils ont fini, il leur faut, pour la digestion, un divertissement, digne, lui aussi de la «Kultur» germanique.

Sur le sol, les religieuses doivent se coucher à plat ventre et tout aussitôt une grêle de projectiles s'abat autour d'elles. Elles n'osent faire le moindre mouvement, car sans discontinuer les balles arrivent, les rasant presque.

Et ce jeu dure trois-quarts d'heure. Un officier regarde et dit hypocritement aux religieuses: «Vous voyez, vos amis les Français tirent sur vous». Néanmoins, le bandit craint si peu les soit-disant balles françaises, qu'il reste là, bien à découvert, à côté de ses victimes.

Enfin le supplice cessa et les pauvres sœurs rentrèrent dans leur maison dévalisée, pour continuer leurs soins aux blessés.

Pour terminer, un autre petit fait qui heureusement a eu plusieurs témoins. Un Français gravement blessé, gît sur la rue: à un aumônier boche qui passe, il demande un peu de chocolat; l'aumônier s'exécute, puis plonge la main dans la poche du blessé et y enlève un franc!

Sans commentaire.

XXI.

À IZEL.

De Jamoigne à Izel, on compte de 4 à 5 kilomètres. Izel ressemble aujourd'hui à Ethe et à Tintigny: on dirait que la sinistre bande ait pris au cœur de n'en rien laisser subsister, surtout dans les sections de Pin et de Moyen.

Déjà le 17, comme à Jamoigne, le curé et le vicaire avaient été pris et emmenés avec leurs confrères dont ils avaient partagé le douloureux calvaire.

À Izel comme à Jamoigne, les uhlands avaient incendié le presbytère. Peu après, les Français arrivèrent, balayant l'ennemi. La bataille du 23 fut, dans cette région, favorable à nos alliés, mais le 24, les choses changèrent d'aspect. Malgré le succès du 23, les habitants crurent bon, dès l'après-midi, de s'éloigner en abandonnant tout. Quand les Boches arrivèrent le 24, il ne restait, dans la section de Pin, que 4 personnes.

D'après le programme partout le même, la soldatesque, sur l'ordre des chefs, pilla, brûla, tua. Sept hommes d'Izel et de Moyen furent exécutés en groupe.

Dans la commune, il y eut en tout vingt-deux fusillés et cent cinquante neuf maisons réduites en cendres. C'est surtout Pin et Moyen, qui furent les plus éprouvés et si on n'a pas à y déplorer plus de victimes, c'est que les habitants, pour la plupart, avaient gagné la France.

La raison de ces atrocités est toujours la même: Izel avait ses francs-tireurs, comme toutes les localités sinistrées!

Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'ils n'ont jamais pu mettre la main sur un de ces fameux francs-tireurs. Mais

ils savent les bandits que le monde s'est ému en apprenant leurs crimes, et coûte que coûte il leur faut une excuse. La légende des francs-tireurs ne tardera pas à s'évanouir à la lumière des enquêtes, s'ils veulent bien s'y prêter. Mais l'oseront-ils?

XXII.

LES BULLES.

Pour avoir visité les principaux endroits sinistrés du sud de la province, il reste à parcourir la distance qui sépare Jamoigne de Marbehan. En une journée, on peut y arriver et d'autant plus facilement que plusieurs trams desservent cette région. De Pin-Izel, il faut revenir à Jamoigne, le point terminus actuel du tram. De Jamoigne, en passant sur la Semois, on gagne Les Bulles après un trajet d'un kilomètre et demi.

Là aussi, le 24, les Teutons se sont distingués en tuant trois civils et en anéantissant, toujours après pillage préalable, une trentaine d'habitations.

XXIII.

À ROSSIGNOL.

Le dimanche 16 août, une armée française, forte de 24.000 hommes arrivait à Rossignol. Malgré les sages avis qui leur furent prodigués, les chefs continuèrent leur marche sur Rulles où se trouvaient concentrées des troupes allemandes de beaucoup supérieures en nombre. Aussi, dès le lendemain, les Français se repliaient-ils rapidement et la bataille commençait. L'artillerie française postée à Étalle, répliquèrent aussitôt. L'infanterie allemande avançait sur Rossignol, mais bientôt ses rangs furent horriblement décimés par le feu des mitrailleuses, dissimulées sous bois. Malheureusement, les Français étaient trop peu nombreux pour conserver longtemps l'avantage. Malgré leurs pertes extraordinaires, les Allemands finirent par pénétrer dans la forêt, où se livra un si furieux combat à la baïonnette qu'on retrouva plus tard des soldats mutuellement transpercés et que la mort avait laissés debout face à face.

Les Français durent pourtant céder et vers le soir les Allemands entraient à Rossignol.

Le château et l'école, transformés en ambulances, regorgeaient de blessés, soignés par les hommes du village, portant tous le brassard de la Croix-Rouge.

Sur l'ordre des Allemands, ils abandonnèrent leurs fonctions et se rassemblèrent sur la rue. On leur arracha leur brassard et on les parqua dans un enclos où vinrent bientôt les rejoindre ce qui restait d'hommes dans la localité.

Ce fut à ce moment-là qu'un officier déchargea son revolver sur M. Huriaux, industriel, qui s'affaissa, foudroyé, sur le pas de sa porte. Madame Huriaux sortit, et voyant le cadavre de son mari, elle s'élança vers l'officier, en l'accablant d'injures. Elle fut appréhendée aussitôt et conduite près du groupe des prisonniers.

Ceux-ci, au nombre de 117, restèrent deux jours et deux nuits sans changer de place, les femmes leur apportant à boire et à manger, quand les geôliers le permettaient.

Le 25, les prisonniers furent conduits à Marbehan, M^me

Huriaux les accompagnait. À un moment donné, l'officier lui dit de demander pardon, lui promettant la vie sauve. Elle s'y refusa avec énergie.

Et comme il insistait, elle se mit à crier à diverses reprises: «Lâches que vous êtes!... Vive la France; Vive la Belgique; Vive le Roi.» Puis dégraffant son corsage, elle offrit sa poitrine aux balles. Quelques secondes plus tard, elle nageait dans son sang.



Ce double meurtre, perpétré par un gradé de l'armée du Kaiser, laisse deux orphelins, recueillis et adoptés par une famille de Bruxelles.

Durant ces incidents, l'incendie faisait rage à Rossignol. Allumé dès le lundi soir par les soins d'une soldatesque forcenée, le feu achevait son œuvre, réduisant en cendres soixante-douze maisons préalablement pillées.

Ce fut un spectacle terrifiant que ce vaste brasier illuminant la nuit. Le crépitement des flammes, la grosse voix de l'artillerie qui par intermittence éclatait encore, les cris des femmes et des enfants, couverts par les hurlements des hordes impériales donnaient à la paisible population de Rossignol, l'impression que, pour eux du moins, «c'était la fin du monde» comme le disait un des habitants.

Sans s'inquiéter de ce qui se passait, un homme courageux, l'instituteur, continuait, dans les locaux scolaires où se trouvaient de nombreux prisonniers français, à remplir son rôle d'infirmier.

Pendant la nuit, un officier Boche vint à lui et lui annonça qu'on allait tout brûler. Il s'empressa de rejoindre sa femme et ses enfants et durant toute la nuit, ils demeurèrent cachés dans une porcherie.

Vers le matin, comme la bataille redoublait d'intensité,

ils quittèrent leur abri en rampant.

Tout autour d'eux, au milieu d'une grêle de balles qui passaient en sifflant, des obus éclataient avec un fracas assourdissant.

— Mes enfants, dit l'instituteur, faites un acte de contrition, nous allons tous mourir.

— Oh! non Papa, moi, je ne veux pas mourir! s'écria une fillette. Et les yeux hagard, son petit corps secoué d'un tremblement convulsif, elle se leva brusquement pour s'enfuir.

Ils regagnèrent alors leur abri jusqu'au moment où les Boches les découvrirent et les obligèrent de sortir. L'instituteur retourna à ses blessés qu'il soigna en compagnie d'un infirmier allemand. Cependant les masses ennemies, venues de Rulles, commençaient à défiler.

L'instituteur se trouvait dans le corridor de l'école, fermé par une porte vitrée, quand un officier, en passant, déchargea son revolver sur l'instituteur, qui ne fut pas touché. Quelques minutes après, un sous-officier, escorté de quelques soldats, faisait irruption dans l'école.

À son tour, il fit feu sur l'instituteur. L'ambulancier allemand fit heureusement dévier le coup et expliqua à son compatriote que l'instituteur ne méritait point pareil traitement.

Le pauvre homme n'était pas au bout de ses émotions. En face de l'école, dans le parc boisé du château, une cinquantaine de Français étaient parvenus à se dissimuler. Sans crier gare, leurs mitrailleuses fauchent littéralement une compagnie allemande. L'ennemi se précipite vers l'école, devant laquelle il installe ses canons, puis devant les canons il range l'instituteur, son père, son fils et les 117 prisonniers de la ville.

Là, comme ailleurs, la courageuse tactique réussit et les mitrailleuses françaises se turent.

Les femmes et les enfants furent alors amenés pour faire leurs adieux à ces 120 hommes qui allaient mourir. Cris, plaintes, supplications, tout fut inutile, lorsqu'une nouvelle décharge de mitrailleuses éparpilla le rassemblement, sans qu'il y fit d'ailleurs une seule victime.

L'instituteur, repris encore une fois, fut sommé de se revêtir de ses habits de fête. Après avoir, pour la dernière fois, embrassé sa femme et ses enfants, on l'emmena. Mais de nouveaux convois de blessés allemands venaient d'arriver; l'instituteur offrit ses services et ce ne fut qu'à partir de ce moment qu'on le laissa tranquille. Mais les tranches mortelles où il vécut pendant 24 heures, l'ont tellement ébranlé, qu'aujourd'hui, après dix mois de soins, il est loin encore d'être remis.

Durant cette épouvantable nuit, son fils âgé de 17 ans, et qui, lui aussi, faisait partie de la Croix-Rouge, était arraché de l'ambulance du château et fait prisonnier. Profitant d'un moment d'inattention de la sentinelle, il s'enfuit. On le somme de s'arrêter; les balles pleuvent sans l'atteindre. Ils se dirige vers la Semois, s'y précipite et caché derrière un buisson où il s'était cramponné, il y demeure toute la nuit avec de l'eau jusqu'à la ceinture.

Moins heureux furent cinq ouvriers de l'endroit. Sur l'ordre des Boches, ils avaient enterré des soldats tués, quand survinrent d'autres Boches. Ils les accusèrent d'avoir tiré sur eux. En vain, essayèrent-ils de se justifier;

obligés de se mettre en ligne, les bras en l'air, on les fusilla.

L'un des cinq n'était que blessé au bras; il s'était laissé choir à côté de ses camarades et à peine les brutes étaient-elles parties, qu'il regagnait Rossignol.

Le 25, les 117 prisonniers étaient conduits à Marbehan. Là on les fit monter dans un train pour Arlon où, à leur arrivée, on les passait par les armes, sans jugement préalable.

Du coquet village de Rossignol, la férocité teutonne n'a laissé qu'un amas de ruines.

Toutes les familles sont en deuil; la plupart des enfants n'ont plus de père. Une jeune fille a perdu son père, son frère et son beau-frère; une femme, qui a six petites filles et qui attendait encore un enfant en avril 1915, déplore la disparition de son mari et de ses deux fils. Combien pourrait-on citer de cas semblables à Rossignol!

XXIV.

À RULLES.

Il ne faut qu'un quart d'heure en tramway pour se rendre de Rossignol à Rulles.

Dans la soirée du 25, un vieillard, qui ignorait l'ordre donné par les Boches d'avoir à éteindre toute lumière après neuf heures, est tué chez lui à travers la fenêtre par un soldat qui passait.

Ce meurtre, est, pour l'envahisseur, le signal de nouvelles atrocités. En un clin d'œil, tous les hommes sont saisis, y compris les enfants au-dessus de 14 ans. On les réunit sur la grand-place et devant eux, le matin du 26, on amène des mitrailleuses. L'exécution était décidée.

Les femmes prévenues accoururent avec ce qui leur reste d'enfants; elles veulent embrasser une dernière fois les condamnés à mort, mais les bandits, baïonnette au canon, les repoussent.

Déjà, le curé, prisonnier lui aussi, exhorte ses ouailles au courage et puisqu'on doit mourir, il faut le faire convenablement. Puis en un geste large, tandis qu'une émotion poignante étreint tous les cœurs, il donne l'absolution générale.

Mais voilà que tout à coup, à une allure endiablée, arrive une auto d'où descend un officier.

Ordre est donné d'arrêter immédiatement l'incendie, puis il congédie lui-même les prisonniers avec cette seule parole: « Vous avez de la chance, vous autres! ».

Qu'était-il arrivé? Et d'où vient qu'à Étalle et ailleurs, le même jour, se produisit la même intervention, et qu'à partir de cette date, en aucune commune du Luxembourg, il n'y eut plus ni exécutions, ni incendies?

Le gouvernement de Berlin connaissait-il déjà ce mouvement de réprobation, qui devait soulever contre lui et contre ses hordes, les nations du monde entier et s'efforçait-il par un changement d'attitude, de l'atténuer ou de l'arrêter?

Ce qui frappe dans ces inoubliables journées d'août qui ont amoncelé tant de ruines en Belgique, c'est la concordance presque générale des dates. C'est presque partout à la fois que les pillages, les incendies et les massacres ont lieu, c'est-à-dire du 22 au 25 août: le 26, les cruautés subitement cessent.

Pour qui veut raisonner, il n'y a qu'une explication

possible: les atrocités ont été ordonnées en haut lieu et concertées entre les différents états-majors. Le 26, vient l'ordre de s'arrêter, pour le motif indiqué plus haut. Mais n'anticipons pas.

Les gens de Rulles avaient obtenu leur grâce, mais non la liberté. Durant quinze jours, de six heures du soir, à six heures du matin, les hommes durent rester à l'église, sous la garde de sentinelles.

XXV.

À HOUEMONT.

Tout à côté de Rulles se trouve Houdemont. C'est un village de 600 habitants, desservi par la voie ferrée Arlon-Marbehan et à proximité de cette dernière localité.

Comme tout le pays environnant, Houdemont était occupé depuis quelque temps par les Boches. Les habitants avaient reçu l'ordre de ne plus sortir après 8 heures.

Le 22, un incident insignifiant fut le prétexte d'inqualifiables cruautés. Un cultivateur, ayant ses vaches en pâture, se hasarda au dehors pour mettre son bétail en sûreté. Il n'était guère que huit heures.

Longeant une haie, il s'avança dans la campagne. Une sentinelle le vit et le somma de s'arrêter. Ne comprit-il pas l'ordre ou fut-il pris de panique? Il s'enfuit.

Immédiatement, la sentinelle fit feu. Ce fut le signal d'une fusillade générale.

Presqu'aussitôt, plusieurs maisons flambèrent. Les habitants affolés sortirent pour savoir ce qui se passait; une grêle de balles les accueillit. Quelques-uns s'affaissèrent, tués ou blessés. Les autres s'enfuirent, poursuivis par un feu violent.

Heureusement, la forêt se trouvait toute proche; ils s'y enfoncèrent, ils étaient sauvés. Durant cinq jours, ils restèrent là, du moins les hommes, et ce n'est que pressés par la faim, qu'ils se hasardèrent à rentrer chez eux.

Le curé, averti que l'ennemi le recherchait spécialement, disparut sous un déguisement. On ne l'a jamais revu depuis, du moins à Houdemont. On raconte dans le pays, qu'actuellement encore un soldat de la landsturm, en garnison à Houdemont, a pour mission de lui couper la tête.

Ce Boche l'a déclaré lui-même, devant plusieurs témoins.

Douze habitants de l'endroit ont perdu la vie; les uns sur les pas de la porte, d'autres en fuyant, les derniers mis au mur et fusillés.

Tel est ce jeune homme de 22 ans, fils unique d'une pauvre veuve. Il n'avait pu disparaître à temps, ou ne l'avait pas voulu. Le voilà à la merci des barbares qui approchent. Devinant le danger, la mère s'élança sur son fils et lui fit un rempart de son corps.

Mais les Boches ne connaissent pas la pitié. Avec une brutalité inouïe, ils arrachent le jeune homme à l'étreinte maternelle et malgré les supplications désespérées de la pauvre femme, ils l'abattent sous ses yeux, comme une bête malfaisante.

Avec des hurlements de douleur, la malheureuse se jette sur le cadavre sanglant de son fils, qu'elle couvre de baisers, tandis que les assassins s'éloignent en ricanant.

Le lendemain, sur un fumier, on retrouva la tête du

secrétaire communal. Et des 85 maisons que comptait Houdemont, il en restait, le matin, à peu près 25.

Ces atrocités sont le fait de la *Landsturm Saxonne*, bataillon Gotha, 76^e d'infanterie de Cobourg.

XXVI.

À MARBEHAN.

Marbehan n'a dû son salut qu'à l'or qu'il a pu servir aux Teutons. Le village devait être détruit, quand un industriel se présenta et offrit une indemnité. Le marché fut accepté, Marbehan serait épargné moyennant paiement immédiat de cinquante mille francs en or.

Avec le secours de quelques citoyens, il parvint à trouver la somme requise.

Le village fut épargné, mais que de vexations, que de souffrances la population dut endurer pendant de longs mois!

Pourtant, si les gens de Marbehan n'avaient pas eu leurs cinquante mille francs en or, on leur prouvait par le feu et le sang qu'ils avaient eux aussi leurs francs-tireurs!

Sinistres comédiens que ces Boches!

XVII.

RÉGION DE BASTOGNE.

VILLE DE BASTOGNE.

Les uhlans firent leur première apparition en ville le 9 août. Dès le 10, l'invasion battait son plein. Le premier soin de l'ennemi fut de détruire les installations du télégraphe et du téléphone, ainsi que les correspondances qui restaient au bureau des postes.

Proclamations, menaces, intimidations, rien ne fut épargné pour terroriser la population.

Le 3 août, le génie belge avait fait sauter plusieurs ponts passant sur le chemin de fer: les Boches entreprirent aussitôt les travaux de déblaiement des voies ferrées et forcèrent les habitants à travailler avec eux. (Voir art. 23 et 52 de la Convention de La Haye.)

Le 11 août, les réquisitions en nature commençaient: vivres, chevaux, bétail, matelas, couvertures, etc., etc. Et cela dura de longs mois. En échange, des bons souvent quelconques, quand on n'oubliait pas d'en donner, ce qui arriva fréquemment, ainsi que le pillage des magasins, lors du passage des troupes.

Le 12 août, les trains boches arrivaient à la gare du Nord; le 16, après déblaiement des voies, ils poussaient jusqu'au Sud. C'était, depuis le 3 août, le premier convoi qui pouvait gagner Libramont.

Du 10 août au 4 septembre, les troupes se succédèrent dans la ville prenant arrêtés sur arrêtés.

Les vexations, les mesures draconiennes, les injures prodiguées principalement aux autorités civiles, tout fut mis en œuvre par les odieux Boches pour exaspérer la population.

Le 25 août, le Supérieur du petit Séminaire, le chef de la gare et l'ancien bourgmestre furent emprisonnés. Leur captivité qui dura six semaines fut extrêmement dure, surtout dans le début. D'autres fonctionnaires subirent durant le mois d'août, un véritable martyre. L'un d'eux disait: « Comme le Christ, j'ai tout souffert, il n'y a que me crucifier qu'ils n'ont pas fait. ».

Dans la soirée du 26, à Isle-la-Hesse, faubourg de Bastogne, la ferme Henry fut incendiée.

Le fermier s'était permis de protester contre l'enlèvement systématique de ses denrées par les Boches. Un de ceux-ci aurait fait feu sur le fermier, sans toutefois l'atteindre.

On accusa le fermier d'avoir fait le coup.



Celui-ci protesta, mais on l'arrêta ainsi que sa famille et son personnel. Ils furent liés aux arbres de la route et durement traités.

Le pillage de la ferme fut organisé, puis ce fut l'incendie.

À l'aube, les malheureux fermiers furent amenés en ville pour y être jugés.

Condamnés à la détention perpétuelle, on les expédiait sur l'Allemagne.

Durant cette même nuit, deux personnalités de Bastogne étaient brutalement saisies à leur domicile, (elles se sont toujours demandé pourquoi) conduites à l'Hôtel de Ville, où elles durent passer la nuit. On ne les relâcha que contre paiement par la ville d'une amende de dix-mille francs. (Convention de La Haye, art. 50.)

Le 23, 450 prisonniers français, capturés aux environs de Neufchâteau, étaient amenés à Bastogne. Ils mouraient de faim. Le propriétaire de l'hôtel de ** se permit de leur distribuer du pain. C'était sans doute un crime car l'hôtel fut immédiatement saccagé.

Depuis le début de l'invasion, les troupes occupent le Séminaire qui se trouve, paraît-il, dans un lamentable état. Une foule de choses: pianos, bureaux, collections, matelas, etc., y ont été enlevées et expédiées en Allemagne.

Tout le vin que l'établissement possédait a été bu ou volé.

Pour le Séminaire seul, les dégâts s'élèvent à plusieurs centaines de milliers de francs (Voir art. 56 de la Convention de La Haye.)

XXVIII.

À MARVIE.

Dans la matinée du 7 août, sur la toute de Wiltz, à un kilomètre du village, campaient 2.000 boches. Le drapeau belge flottait encore sur la tour de l'église.

Les autorités communales, craignant que l'envahisseur ne vit là une provocation, se décidèrent à l'enlever.

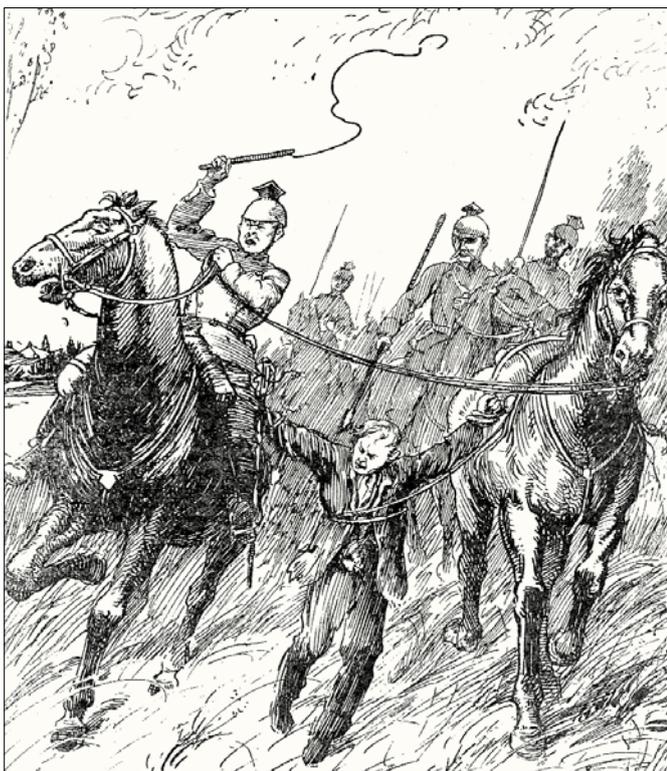
L'ennemi s'en aperçut et un détachement d'uhlands arriva, à bride abattue. Le vieux curé fut saisi, puis l'instituteur. On les interrogea. L'instituteur fut accusé d'avoir enlevé le drapeau et d'avoir fait des signaux aux Français.

Malgré ses dénégations, on le colla au mur du cimetière pour le fusiller. Déjà, six soldats le mettaient en joue, quand un homme s'avança bravement : « Monsieur, dit-il à l'officier, c'est moi qui ai enlevé le drapeau, et je l'ai fait sur l'ordre du conseiller de la section. »

L'officier daigna présenter ses excuses à l'instituteur et fit quérir le conseiller communal.

Celui-ci fut placé séance tenante entre deux chevaux ; derrière lui un cavalier, sa pique au poing. Alors, pendant une longue heure, à travers les champs d'avoine et de pommes de terre, une course s'organisa. Entraîné par les chevaux, le malheureux haletait, n'en pouvant plus. Au moindre arrêt, les piques le harcelaient. Enfin blessé, exténué, ruisselant de sueur, on le plaça auprès d'un arbre, où longtemps il attendit la mort. On finit tout de même par le relâcher ; mais la frayeur et les coups l'ont tellement déprimé que sa santé et son équilibre moral en restent encore gravement compromis.

Marvie se trouve à 4 kilomètres au Sud-Est de Bastogne.



XXIX.

À SIBRET.

De Sibret, commune située sur la voie ferrée de Bastogne à Libramont, on nous transmet ce récit :

« Durant la matinée du 10 août, des patrouilles d'uhlans, par groupe de six, sillonnent la campagne. Un malaise agite la population ; la crainte paralyse tout travail.

Vers onze heures, on entend une vive fusillade : une patrouille française avait surpris un groupe d'uhlans qu'il avait mis à mal. D'Assenois, où nous sommes, nous nous demandons ce qui a bien pu arriver, quand soudain, du petit bois qui longe la grand-route, surgit un homme qui en bonds prodigieux s'élance dans la direction d'Assenois.

À travers les champs d'avoine et de pommes de terre, il file dans un essaim de balles qui le poursuivent, l'enveloppent, le harcèlent. Les pâturages avec leurs fils barbelés l'arrêtent à peine, il tombe, se relève et recommence sa course forcenée.

Un bouquet d'arbustes poussés là comme par hasard se présente ; il s'y précipite, il est sauvé. Quelques instants après, tête nue, les yeux terrifiés, les vêtements en lambeaux, avec encore au bras l'insigne de la Croix-Rouge, il venait s'abattre dans une grange du village. On s'empressait, on le questionnait, mais secoué d'un tremblement convulsif, incapable d'une parole, il restait là inconscient, l'âme absente.

Peu à peu, il se calma et sous l'influence d'un bon cordial, il sortit de sa prostration. Il nous raconta, en phrases hachées de sanglots, l'abominable attentat.

Enrôlé dans la Croix-Rouge depuis la veille avec deux camarades munis comme lui du brassard protecteur, il était accouru sur le lieu de l'escarmouche où gisaient plusieurs Allemands, dont l'un encore en vie. À deux, ils l'emportaient, précédés de leur camarade qui d'une main conduisait son vélo, de l'autre portait le fusil du blessé.

Le convoi se dirigeait lentement vers une petite maison isolée, assise un peu plus loin le long de la grand-route. À ce moment venaient en sens inverse trois détachements de cavalerie allemande, défilant à quelques minutes d'intervalle. Ils comptaient à peu près deux cents hommes chacun.

Le premier groupe approchait ; les brancardiers exhibèrent leur insigne. L'officier approuva et continua, suivi de ses hommes. Le second détachement arriva. À la vue du blessé, les yeux de l'officier se firent mauvais. Et tandis que sur son injonction brutale, l'ambulancier laissait choir l'arme du blessé, le féroce teuton sortit son revolver et foudroya le malheureux jeune homme qui s'effondra, les genoux ployés, les bras rejetés en arrière, comme en un geste de supplication éperdue.

Au bruit de la détonation, l'Allemand que l'on transportait avait relevé la tête et par des « nein » vigoureux, avertissait l'officier de sa méprise. Pour toute réponse, par deux fois encore, celui-ci déchargea son arme sur le corps déjà inanimé.

Devant l'horrible vision, les deux autres ambulanciers s'enfuirent, abandonnant leur blessé boche. Mais c'était des témoins gênants et mieux valait les supprimer.

Ils galopèrent sous le couvert des sapins et à leur pour-



suite une dizaine d'uhlans. Autour d'eux et sur eux, les brindilles coupées par les projectiles tombèrent. Sans souci des branches qui leur fouettaient le visage, ils foncèrent droit devant eux.

Au-delà du petit bois, la campagne avec ses moissons jaunissantes dévalait vers le bourg tout proche. Ils s'y engagèrent, mais les Germains les avaient devinés et par un chemin de traverse, ils tentèrent de leur couper la retraite. Les fuyards quittaient à peine la sapinière qu'un feu roulant les accueillit. La course recommença vertigineuse; les chevaux excités par l'éperon s'emballèrent. La distance diminuait quand soudain, devant les pointes acérées des fils de pâtures, les chevaux se cabrèrent, s'arrêtant net.

Déjà les uhlans furieux avaient mis pied à terre pour plus de précision dans leur tir. Sous une nouvelle avalanche de mitraille, au milieu d'une pièce d'avoine, l'un des fugitifs chancela et disparut; l'autre, s'enlevant d'un nouvel effort, s'effaçait en quelques instants derrière un épais fourré de broussailles. Il était sauvé.

Alors, les bandits s'avancèrent, pour achever leur deuxième victime, mais ils ne la retrouvèrent pas. Ils revinrent sur leurs pas et presque aussitôt une épaisse colonne de fumée jaillit: la petite maison isolée flambait là-bas sur la grand-route et tout à côté, le visage grimaçant d'un rictus d'épouvante, les membres tordus sous l'atroce lèchement des flammes, le cadavre du malheureux assassiné s'allumait, répandant tout autour son odeur de chair grillée.

Le pauvre jeune homme, qui jouissait de l'estime universelle, avait reçu quelques jours auparavant sa nomination de greffier près du tribunal de Saint-Hubert.

Deux heures plus tard, profitant d'une absence de l'ennemi qui continuait à rechercher les deux fuyards, le curé d'Assenois, sur l'indication du rescapé, s'était dirigé avec quelques-uns de ses paroissiens vers le champ d'avoine où gisait probablement le cadavre du second ambulancier.

La battue commençait, à peine, que celui-ci, entendant des voix amies, se leva. Il n'avait pas une égratignure. Il était là resté durant ces deux heures qui lui avaient paru interminables, se traînant sur son dos, pour s'éloigner le plus possible.

Plusieurs fois, les brigands étaient arrivés jusque près de lui, mais sans l'apercevoir. Ce ne fut qu'au grand soir que les pauvres gens, le secrétaire communal et un commerçant de Sibret purent, sous un déguisement, rentrer chez eux.

Cependant le châtelain d'Assenois, M. de Coune, s'était rendu sur les lieux de l'attentat. Quelques uhlans s'y trouvaient encore. Devant le cadavre et la maison en feu, il se recria. Une réponse bourrue lui apprit que les civils avaient tiré sur eux. Ils s'étaient vengés en tuant le coupable et en incendiant sa demeure.

Evidente mauvaise foi de la part des teutons. Car il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup d'esprit pour comprendre l'inanité de l'accusation.

Le prétendu coupable n'a pas tiré, ni au moment de l'escarmouche, ni au passage des six cents cavaliers.

Au moment de l'escarmouche, il n'y avait en présence que des Français et des Allemands. La demi-douzaine de ceux-ci, échappés au massacre, ont pu le certifier à l'imposant renfort qu'ils étaient allés chercher à Bastogne.

Que le brancardier ait tiré lors du passage des trois détachements, l'hypothèse paraît trop ridicule que pour s'y arrêter, surtout quand on a connu la physionomie calme et sympathique de l'inoffensif jeune homme.

Et puis la protestation énergique du blessé boche ne devait-elle pas suffire à l'officier assassin, même s'il avait eu des doutes?

Que l'on suppose même que le jeune homme ait tiré. Mais ses amis? Ils n'avaient pas d'armes eux! Néanmoins, c'est miracle qu'ils aient échappé à la mort.

Et cette maison incendiée qui constituait tout l'avoir d'une pauvre veuve, vivant là avec ses trois enfants. Une simple question du brutal officier lui eut appris que cette maison n'appartenait pas à l'homme qui gisait à ses pieds, la tête trouée.

Le crime est donc sans excuse. Ou bien, l'assassin a tué pour le plaisir de tuer, ou bien il a voulu assouvir sa rage sur un de ces Belges dont le gouvernement a osé contre-carrer les nébuleux desseins de son impérial maître...

Sibret devait être incendié le lendemain: l'intervention d'une Prussienne, institutrice au château François, a seule empêché un nouveau forfait.

XXX.

À ROSIÈRES.

Voici le récit que nous fit le 12 août, lendemain de la catastrophe, un rescapé de la tragédie de Rosières:

«Quelques milliers d'Allemands nous étaient arrivés hier lundi vers 4 heures du soir. Revolver au poing, ils pénétrèrent dans nos maisons, réclamant des vivres pour eux et leurs chevaux. À voir tout ce monde s'installer dans nos demeures, nos étables et nos campagnes, vous comprenez si nous étions satisfaits. Pourtant personne ne souffla mot. On donna tout ce que l'on put et on attendit. Mais bientôt ils voulurent du vin, s'imaginant être en

France. Nous leur fîmes remarquer leur erreur, en leur disant que chez nous les petites gens n'ont pas de vin.

Il fallut quand même leur en trouver. Un gros propriétaire en donna quelques bouteilles. Ce n'était pas assez. Un peu plus tard, ils revinrent, et la cave toute entière y passa.

Ils se rendirent alors au presbytère (notre curé était retourné à l'armée) et malgré les protestations de la servante, la cave fut également vidée.

Ils burent tant, qu'à un moment donné, la moitié d'entre eux étaient ivres.

Tout à coup un coup de feu, puis dix, puis des milliers ; ça dura jusque 10 heures. Les soldats buvaient toujours, chantant, hurlant, faisant un vacarme infernal. Une demi-heure plus tard, un mouvement se produisit : les crosses de fusil s'abattirent sur les portes qui cédèrent. En un instant, hommes, femmes et enfants, arrachés de leurs lits, étaient sur la rue, à demi-vêtus.

Les hommes liés quatre à quatre, gardés à vue par un groupe de soldats, injuriés, menacés, frappés, assistèrent au pillage de leurs habitations. Tandis que sur les chariots, le butin s'entassait pêle-mêle, une sorte de tribunal militaire, réuni dans la cuisine d'une ferme, condamnait cinq hommes à la peine de mort. Le jugement les accusait d'avoir tué un capitaine.

À minuit et demi, dans la cour de la ferme, les cinq malheureux furent exécutés, après avoir en vain protesté de leur innocence.

Parmi les victimes, se trouvaient trois frères.

La nuit fut pour nous un vrai martyre : on nous cracha à la figure, on nous lança de la terre au visage, on nous insulta, on nous fit souffrir de mille manières.

Quand le jour vint, on nous obligea à monter sur un chariot. N'ayant pas la liberté de nos mains, ce n'était pas facile, surtout pour les vieillards et les infirmes, car il y en avait plus d'un. On nous jeta les uns sur les autres et on nous conduisit à Vaux-les-Rosières.

Là, on nous fit tourner du côté de notre village et au milieu des cris et des menaces, nous pûmes considérer nos maisons qui brûlaient.

C'était terrible. Des larmes de rage jaillirent malgré nous, tandis qu'autour de nous, les brutes riaient et nous menaçaient.

Oh ! l'envie que nous avons à ce moment de rendre à ces bandits leurs crachats et leurs insultes. C'était la mort qui nous attendait, mais qu'est-ce que cela pouvait bien nous faire puisqu'ils nous avaient pris tout ce que nous possédions.

Le souvenir de nos femmes et de nos enfants nous a arrêtés, et sans mot dire nous avons continué à souffrir.

Car, nous n'avions pas fini. Il pouvait être huit heures quand l'armée se remit en marche, nous traînant à sa suite. Une heure plus tard, nous étions à proximité de Morhet. On nous fit descendre des chariots et un officier demanda où se trouvait le maire. L'un de nous, appelé Lemaire et ne se doutant pas qu'il s'agissait du bourgmestre s'avança. Ils l'attachèrent à un sapin, et sans plus d'explications le fusillèrent. Alors on nous délia et on nous fit enlever nos culottes. Comme plusieurs hésitaient, les sol-

dat la leur fendirent de leur sabre du haut en bas. On nous ordonna de disparaître au plus tôt. Chacun se précipita dans la forêt. Nous croyons qu'ils allaient nous abattre comme du gibier, mais ils ne tirèrent pas.

Une heure après, presque nus, à demi-morts de faim et de fatigue, nous arrivions à 43 à Remichampagne, où on nous donna de quoi nous vêtir et nous rassasier.

Dans la journée, les plus hardis revinrent à Rosières : ce n'était plus qu'un amas de décombres fumantes. Les femmes et les enfants nous racontèrent les souffrances endurées en notre absence. Mauvais traitement, la menace cent fois répétée des revolvers et des lances effleurant les poitrines.

Et à Rosière-la-Petite, les hommes également saisis, entassés dans un garage d'autos et y subissant eux aussi pendant une longue nuit les derniers outrages, pendant que les soldats ivres, pénétrant dans les maisons, se livraient à d'odieuses violences sur les femmes et les jeunes filles.

— Ah ! Monsieur, quand on vivrait cent ans, on n'oublierait pas ces choses-là !

— Savez-vous, lui demandai-je, à quel régiment appartenaient ces brutes ?

— Non, malheureusement. Je sais pourtant que c'était des cuirassiers et j'ai cru voir sur la fesse des chevaux les lettres D. D. marquées au fer rouge... Ah ! les canailles, si du moins on pouvait se venger !...

Et comme s'il venait seulement de comprendre toute l'horreur de l'atroce réalité, le pauvre homme s'en alla, les jambes molles, tout son être affaîssi sous le poids trop lourd de ses misères et de son impuissance.

Ce récit, avec ses relents d'antique barbarie ; cette loque humaine qui s'éloignait en titubant me remplirent d'un immense dégoût pour la nation qui semblait si grande hier encore et que soudainement sa déloyauté et ses crimes venaient de ravalier au rang des pires sauvages.

Nous avons appris plus tard que plusieurs femmes avaient été violées ; l'une d'elles fut même traînée par les cheveux, sur une distance de cinquante mètres.



XXXI.

À COBRÉVILLE-NIVES.

Nous copions une relation succincte des événements qui se sont déroulés à Cobréville-Nives.

Cette localité se trouve à quinze kilomètres au S.-E. de Bastogne, à proximité de Rosières.

« Les sauvages ont à leur actif un nouvel exploit. Depuis hier, 13 août, douze maisons de Cobréville, section de Nives, sont en cendres : douze ménages de petits cultivateurs réduits à la misère noire.

Un de ces ménages vient d'arriver ici, après-midi, pour

À GÉRIMONT-BEAU-PLATEAU.

y chercher auprès de vagues parents, un gîte provisoire. Les pauvres gens ont bien passé la nuit dans la forêt, mais ils ont tellement souffert du froid, qu'ils se sont décidés à chercher autre chose.

Ils restent là, devant nous, hébétés, timides, avec des attitudes de chien battu. Nous les regardons avec un pitié immense. Un instant, nous hésitons à les interroger, mais la curiosité est la plus forte et ils nous content leur lamentable histoire.

« Hier, à trois heures de l'après-midi, nous dit l'un, une patrouille de dragons français arrivait à Nives. Une demi-heure plus tard, les uhlands apparaissaient sur les hauteurs de Cobréville.

« Pourvu, pensions-nous, qu'ils ne se doutent pas qu'il y a ici des Français. » Mais déjà ceux-ci avaient aperçu les Allemands, et sans perdre une minute leur tiraient plus de cent coups de fusil, puis disparaissaient. Les Allemands eux aussi s'étaient sauvés. Nous croyons que la chose en resterait là, quand vers 4 heures on crie : *Au feu*. Les brigands étaient revenus et incendiaient la première maison de Cobréville, dont le propriétaire travaillait aux champs, en compagnie de son fils. Voyant les flammes et sachant que sa mère se trouvait à la maison avec un petit frère, le jeune homme se précipita à leur secours. Les soldats le mirent en joue et lui brisèrent la jambe d'une balle.

Son père le suivait d'assez loin et soit qu'il n'eût pas vu tomber son fils, soit qu'il voulût à tout prix rentrer chez lui, il continua d'avancer. Une nouvelle détonation, et le malheureux s'effondra, la tête fracassée, dans un champ de pommes de terre.

Sans plus s'occuper de lui, les assassins descendirent la côte, mirent le feu à la seconde maison, puis à la troisième. Supposant que le village tout entier aurait le même sort et craignant au surplus pour leur vie, les habitants s'enfuirent. Trois jours auparavant, nous avions déjà eu un gros passage de troupes et deux soldats étaient restés malades à Nives. On les mit au courant. Ils se levèrent et partirent pour Cobréville. À leur arrivée, douze maisons flambaient déjà. Sans leur intervention, Cobréville et Nives disparaissaient. Ils persuadèrent les incendiaires que c'était bien les Français et non les civils qui avaient tiré.

Les choses en restèrent là et ce n'est qu'aujourd'hui matin que les habitants de Cobréville, de Nives et de Vaux-les-Rosières qui s'étaient cachés dans la forêt, sont rentrés chez eux.

— Mais, hasardai-je, n'est-ce pas par erreur que les Allemands ont sévi? N'ont-ils pas cru de bonne foi que c'était les gens de Cobréville qui les avaient attaqués?

— Par erreur! riposta mon interlocuteur. Mais ils n'avaient qu'à faire une enquête, avant de tuer ou de brûler, et on se serait empressé de faire venir les deux soldats malades.

Et puis, vraiment, est-il possible que des militaires aillent s'imaginer que des paysans ont des fusils de guerre? Non, non, ils ne se sont pas trompés; ils savaient fort bien que nous n'étions pas les coupables.

Ce raisonnement n'était pas dénué de bon sens, et plus on y pense, plus on opine à croire qu'il n'y a pas eu erreur, mais volonté manifeste de faire le mal pour le mal.

La barbarie germanique n'est pas près d'être oubliée dans ce petit coin des Ardennes!

Le lendemain, 14, c'est le tour de Gérिमонт.

L'avant-veille, des patrouilles ennemies s'y sont rencontrées: les habitants le paieront cher. Le 14, de grand matin, les incendiaires sont là et presque aussitôt douze maisons flambent. Les *civilistes* disent-ils, ont tiré sur eux.

Le châtelain de Gérिमонт ne doit la vie qu'à son sang-froid. Appréhendé au saut du lit et accusé d'avoir fourni des armes aux habitants, il allait être exécuté.

— Monsieur, dit-il à l'officier, je suis magistrat et je connais les lois de la guerre. Vous ne pouvez fusiller que les civils pris les armes à la main. Je veux être jugé par un tribunal militaire.

— Vous avez tué ici des soldats allemands, répliqua le boche interloqué.

— Faites faire l'autopsie, Monsieur et vous constaterez que vos soldats ont été tués par des soldats et non par nous.

L'officier dut s'exécuter et l'autopsie révéla en effet que les Prussiens tués l'avaient été par des balles françaises.

Néanmoins, le châtelain fut emmené devant un conseil de guerre pour s'y justifier!

Mais comment donc le Boche pouvait-il savoir que des siens étaient enterrés à Gérिमонт, sinon par les survivants de la patrouille mise à mal par les Français? Lesdits survivants n'ignoraient pourtant pas qu'ils avaient eu affaire à des Français, puisqu'ils en étaient venus avec eux jusqu'au corps-à-corps.

Attendu que les Français n'étaient plus là, ne fallait-il pas se venger sur les *civilistes*.

RÉGION DE FAUVILLERS.

Le 20 août, venant de Fauvillers, un lieutenant et un soldat allemand, tous deux en vélo, firent leur apparition à Volaville. Ils se rendirent chez le curé, lui volèrent, en sa présence, le peu d'argent qu'il possédait, à peu près 45 fr. Ils se dirigèrent de là sur Menufontaine, où ils descendirent également au presbytère. La servante seule s'y trouvait. Sans la consulter, ils se mirent à fouiller les armoires et le secrétaire, retournèrent tout, jusqu'aux tapis de table et trouvèrent 35 frs dont ils s'emparèrent.

De leur visite à la cave, ils rapportèrent une bouteille de vin qu'ils dégustèrent à leur aise, fumant des cigares également volés. La servante, ayant refusé de boire avec eux, fut malmenée.

Comme le vin leur avait semblé bon, ils enlevèrent ce qui en restait en cave, réquisitionnèrent un charretier qui dut le conduire à Massul, là où se trouvait la troupe. L'église reçut aussi la visite des bandits. Les nappes d'autel furent enlevées et le tabernacle ouvert, mais le coffre-fort résista. Le butin n'était pas suffisant, aussi un notable de l'endroit fut sommé, revolver sur la poitrine, de payer sa contribution: il versa les 200 francs qui lui restaient et les deux militaires satisfaits, se retirèrent lentement comme de parfaits gentlemens.

XXXIV.

DANS LE NORD DE LA PROVINCE.

À **Briscol**, près d'Érezée un homme est fusillé et treize maisons incendiées.

À **Érezée**, un soldat allemand est blessé d'un coup de feu. Il est dans le coma. Le doyen et le vicaire sont appréhendés; on va les passer par les armes. Avant de rendre le dernier soupir, le moribond recouvre l'usage de la parole: il déclare avoir été blessé par un de ses camarades.

Heureusement qu'un Belge est là, à côté de l'officier pour entendre cette déclaration; les deux prêtres sont enfin remis en liberté.

XXXV.

À VIELSALM.

Aux dires des Boches, les gens de Vielsalm, lors du passage du 17, ont tiré sur les troupes. D'où amende de vingt mille francs.

La ville eut également à souffrir de réquisitions, de pillages et de détentions non motivées d'otages.

À **Salmchâteau**, toujours sous le même prétexte, le curé est emmené comme prisonnier en Allemagne, où il reste plusieurs mois.

À **Tavigny** (entre Bastogne et Gouvy), il s'est trouvé aussi des francs-tireurs, toujours d'après les Boches. Coût: cinq mille francs d'amende. La caisse communale étant vide, les paysans sont obligés de se cotiser pour trouver ladite somme.

XXXVI.

DANS LA RÉGION DE MARCHE.

À part des réquisitions et des vexations de tout genre et un gros impôt de guerre, la ville de Marche n'a pas été trop éprouvée lors du passage des troupes.

Il n'en a pas été de même à **Jemeppe-Hargimont**, commune de 700 âmes, située à une lieue au sud de Marche.

Le 20, vers 8 heures du soir, alors que les Allemands occupaient la localité, des coups de feu partent, on ne sait d'où. Une fusillade générale s'ensuit; le bourgmestre est tué, neuf maisons brûlent, le tout en moins d'une demi-heure. Une vingtaine d'hommes, le curé en tête, sont appréhendés et poussés à coups de crosse dans un local où ils passent la nuit. On les accuse d'avoir tiré et les menaces succèdent aux menaces.

Un cheval boche a été tué pendant la fusillade; ils vont le payer cher. Le curé s'avance et affirme que dans sa paroisse, il n'y a plus d'armes et que par conséquent aucun de ses paroissiens ne peut être incriminé. La preuve est d'ailleurs facile: qu'on extraie la balle.

De cette preuve, les Boches n'en veulent pas et si deux heures plus tard une somme de cent mille francs n'est pas payée par la commune, celle-ci, y compris le château, sera livrée aux flammes. La châtelaine signe un chèque de cent mille francs et les Teutons se tiennent tranquilles jusqu'au lendemain.

Le lendemain, c'est le départ; le curé et un fermier de l'endroit sont emmenés. Durant le trajet, le fermier est exécuté. Quant au curé, installé sur un canon, on le conduit jusque près de Dinant. Durant les trente-six heu-

res du trajet, on ne lui donne, pour se rassasier, que les menaces et les grossièretés les plus ordurières.

Enfin on l'abandonne et il peut rentrer chez lui. Et pensez que les officiers qui l'ont ainsi malmené avaient reçu chez lui le meilleur accueil!

XXXVII.

DANS LA RÉGION DE NEUFCHÂTEAU. À NEUFCHÂTEAU.

Dans la matinée du 20 août, des troupes françaises, fortes de 3.600 hommes, prirent position à un kilomètre de la ville, au lieu-dit *les hauteurs de la Justice*.

En cherchant une division de cavalerie allemande que leurs patrouilles leur avaient signalée la veille, les Français se cognèrent à des effectifs ennemis de beaucoup supérieurs en nombre. Ils acceptèrent néanmoins la bataille qui dura sept heures. Finalement, les Français durent reculer et les Allemands pénétrèrent en ville. Ils se ruèrent à l'assaut des maisons, enfonçant les portes qui ne s'ouvraient pas assez vite. Ils se livrèrent au pillage durant toute la nuit. Après avoir incendié un certain nombre de maisons et malmené la population, ils se retirèrent.

Ils revinrent le lendemain et se dirigèrent sur Florenville.

Le 22, une nouvelle bataille s'engagea, mais fut beaucoup plus meurtrière que la précédente. Vers 5 heures du soir, la canonnade cessa et un régiment d'infanterie allemande, descendu des hauteurs de Hamipré, apparut à l'entrée de la ville. Quelques Français étaient également revenus et ils accueillirent l'ennemi d'un feu de mitrailleuses bien nourri. Les Teutons, surpris, poussent des clameurs sauvages. S'imaginant que l'on tire sur eux de l'intérieur des maisons, ils canardent les fenêtres qui volent en pièces. Un avocat, M. Gofflot, se voit sur le point d'être fusillé: plusieurs soldats certifient l'avoir aperçu, tirant de la fenêtre d'une mansarde.

— Si c'est exact, dit-il à l'officier qui approche, je veux bien mourir, mais venez, que je vous prouve que tout ceci est faux.

On grimpe à l'étage et l'avocat indiquant la fenêtre suspecte dit:

— Je vous défie de l'ouvrir. Et la preuve la plus manifeste qu'elle n'a plus été ouverte depuis longtemps, ce sont ces toiles d'araignée complètement intactes.

La démonstration étant concluante, l'officier dut se rendre. Quelques soldats persistèrent néanmoins dans leurs affirmations et l'officier dut sortir son revolver pour les faire déguerpir. Sans ces toiles d'araignée, un innocent de plus était fusillé, puisque plusieurs soldats l'avaient vu tirer!

Et combien de massacres justifiés par de pareils faits, étayés sur de pareilles preuves!

Les Français avaient disparu. L'ennemi, maître du terrain, se livra à un second pillage et de nouveaux incendies éclatèrent. Quantité de morts y furent jetés.

Cependant, les habitants épouvantés se demandaient quel parti prendre.

Fallait-il se tenir dans les caves, ou s'enfuir? Quelques-uns s'arrêtèrent à ce dernier parti. Ils sortirent, on les abat-

tit et on lança leurs cadavres dans les flammes.

Ce n'était pas assez. Parmi les trois cents otages qui venaient d'être pris et où se trouvaient même des femmes, cinq furent choisis et fusillés séance tenante, sans le moindre jugement. Les autres, en partie conduits en prison, en partie parqués dans la cour d'un café, y restent trois jours, en butte aux menaces et aux insultes.

Entre-temps, les maisons inoccupées servent à tous les usages; des salons même sont transformés en écurie.

Le 24, nouvel arrivage de troupes. Jusqu'à la nuit, aucun incident. Vers dix heures, un coup de feu, suivi de mille autres. Des cris, des hurlements de bêtes fauves, puis une troisième fois c'est l'incendie. Qu'était-il arrivé? Nul ne le sut jamais. Les habitants ne furent pourtant pas autrement inquiétés. On les obligea seulement, en certains endroits, à conduire au brasier de nombreux cadavres de soldats.

Quoique la ville ait beaucoup souffert, elle doit encore s'estimer heureuse, car de l'avis de plusieurs officiers boches, elle devait être complètement détruite,

Ce n'est qu'à force de prières que les autorités purent circonscrire le désastre, mais à condition toutefois de payer une amende de cinq cent mille francs. Neufchâteau avait été rudement éprouvé: vingt-cinq de ses enfants furent fusillés, parmi lesquels deux femmes; vingt-cinq maisons réduites en cendres; des viols dont on ne connaît pas encore le nombre, toute la population malmenée, injuriée, rançonnée, pillée; le doyen et le bourgmestre emmenés à Bastogne, incarcérés durant six semaines, laissés au secret pendant de longues journées et tout cela, sans qu'on ait pu relever contre eux la moindre prévention; sept notables, au nombre desquels le député de Neufchâteau, M. Poncelet, conduits en captivité, continuellement menacés de mort pendant six jours, promenés à travers l'Allemagne, exhibés comme des bêtes curieuses dans les gares et dans les villes, signalés aux populations comme francs-tireurs et de ce fait soumis à toutes les injures, à toutes les avanies de la foule, de telle sorte que les malheureux ne se trouvent vraiment en sûreté que derrière les murs de leur cachot, privés de toute nourriture pendant quarante-huit heures, ne pouvant s'écarter, même pour les besoins intimes, qu'en compagnie d'un soldat qui les suit, baïonnette au canon, bref, un long martyr dont on ne devinera peut-être jamais les douloureuses péripéties: tel est dans ses grandes lignes, le bilan de la barbarie germanique à Neufchâteau,.

Pour qu'il soit bien avéré qu'à Neufchâteau, comme ailleurs, la répression, pour des délits qui restent toujours à prouver, a tellement outrepassé les limites du permis qu'on ne pourra jamais la considérer que comme un ignoble attentat à la civilisation, il n'est peut-être pas inutile d'ajouter quelques faits que là-bas, après dix mois, on ne raconte encore qu'en frémissant.

C'est par exemple, la mort atroce de ces quelques jeunes gens, sans doute indignes d'une balle, qu'on assomme à coups de crosse et avec un acharnement de bête enragée, ainsi que le témoigna l'état de leurs cadavres affreusement défigurés. Et, détail horrible, c'est la mère d'un de ces malheureux qui a l'atroce privilège de retrouver le lendemain, la tête de son fils...

C'est un père que l'on fusille et à l'exécution duquel

doivent assister sa femme et son enfant.

Et comme celui-ci, âgé de six ans, se détourne pour ne rien voir, un soldat l'empoigne, lui maintient la tête entre ses mains brutales et le force à ne rien perdre de l'odieux spectacle!...

C'est une jeune fille de 27 ans, digne de tous les respects, violée (Dieu sait combien de fois!) et retrouvée évanouie dans le parc de la ville!

Pauvre fille, si bonne, si modeste, si pure, partout proposée comme modèle et qui aujourd'hui se consume de honte et de chagrin en pensant au fruit maudit qu'elle doit porter!...

Ces hauts faits sont l'œuvre des Wurtembergeois.

XXXVIII.

BANLIEUE DE NEUFCHÂTEAU. À MOLAINFING.

Le grand passage eut lieu dans la matinée du 20 août. La bataille commença vers 6 heures du matin.

À 9 heures, elle battait son plein dans les rues de Longlier et se terminait vers 6 heures du soir. Des régiments allemands revinrent à Molainfing à 3 heures, et à 6 heures toute la population, hommes, femmes et enfants, était rassemblée sur la grand-route. Un officier expliqua ce qu'il voulait: le général désirait voir les habitants de Molainfing; l'officier se chargeait de les conduire vers lui et de les ramener bientôt. L'absence durerait si peu qu'il n'était pas même nécessaire de fermer ses portes.

Ainsi parla l'officier boche, s'imaginant avoir fait une mirifique trouvaille! Mais malgré la recommandation du spirituel traîne-sabre, quelques-uns crurent bon de fermer leur demeure.

Mais ça ne cadrait pas sans doute avec les intentions du gradé teuton, qui ordonna de laisser tout ouvert. La caravane fut dirigée à l'une des extrémités du village. Là, dans une étroite maison furent entassés pêle-mêle, femmes et enfants, avec défense expresse de sortir.

Dans une atmosphère bientôt irrespirable, au sein d'une puanteur où il y avait de tout, sueurs et déjections, dans la nécessité de se tenir debout, les malheureux durent passer la nuit.

Un soldat, écœuré, avoua même qu'il lui serait plus agréable d'affronter le feu que de demeurer encore une nuit à son poste (il gardait les prisonniers) tant l'odeur qui se dégageait de là était insupportable, tant les gémissements de ces femmes et de ces petits enfants lui avaient retourné le cœur.

Quant aux hommes, on les conduisit dans un enclos au milieu duquel la troupe alluma un énorme brasier. Tout autour, un fossé peu profond, où les prisonniers français et les civils furent placés, sous la surveillance des Allemands. Incommodés par la chaleur, les détenus voulurent se reculer, mais les baïonnettes étaient là, et il fallait d'emblée rentrer dans le rang. Le jour vint pourtant et les habitants furent relâchés. Durant leur absence, les maisons avaient été complètement pillées et quand ils rentrèrent, il n'y restait plus la moindre provision. Des habillements et une foule de couvertures avaient également disparus, ainsi que vingt-quatre chevaux et une quantité de bêtes à cornes. Les paysans en demeuraient confondus, car ils ne

s'étaient jamais figuré que la guerre put être un pareil brigandage.

Le lendemain, les pillards se dirigèrent sur Ebly; trois hommes et trois enfants de 5, 7 et 10 ans marchaient devant eux, avec la menace d'être fusillés, si on s'avisait d'inquiéter la troupe. Ce «on», c'était sans doute les Français. Courageux soldats, qui de trois hommes et de trois mioches se faisaient un rempart!



Ces pleutres, ces voleurs étaient des Hessois des 81^e et 88^e régiments de Hesse-Nassau.

Le samedi 22, on annonce de nouvelles troupes. Les habitants s'enfuirent et trois jours plus tard, quand ils revinrent, ils ne trouvèrent plus rien chez eux. Ce second pillage les avait complètement ruinés.

IXL.

À LONGLIER.

Le 20, les combats d'avant-garde terminés, les Boches s'établirent à Longlier. Leur premier soin après la bataille fut de piller et de brûler. Dans la commune, c'est-à-dire à Longlier-Centre, à Semel et à Lahérie, trente-deux maisons furent anéanties, laissant trente-quatre ménages sans abri. Dans un quartier de Longlier, comme les soldats s'apprêtaient à mettre le feu, un enfant de 3 ans vint au devant de l'officier qui commandait et lui dit: «Monsieur, si tu brûles ma maison, qui la refera?» L'officier se laissa tout de même émouvoir et le quartier resta indemne. Ce ne fut pas aussi aisé partout.

Une famille s'était réfugiée dans la cave et comme la maison flambait, les habitants voulurent s'enfuir; mais chaque fois que l'un ou l'autre se montrait, la troupe tirait, et ce n'est que par miracle qu'ils purent enfin s'échapper. Une demi-douzaine d'hommes furent saisis et conduits à Lahérie, mis vingt fois en joue, promenés partout durant plusieurs jours. Eux aussi, eurent enfin la vie sauve.

Dans la section de Lahérie, les habitants furent enfermés dans une grange, et durant leur captivité, les maisons complètement pillées. Le lendemain matin, à quelques pas de la grand-route, on retrouve dans une prairie, le crâne fracassé, les cadavres de deux hommes de Neufchâteau.

Dans la section de Semel, un homme de soixante-quatre ans est tué sur le seuil de sa porte. Sa belle-fille et un domestique sont blessés par des coups intentionnellement tirés sur eux. Le prétexte est toujours le même: les gens de Longlier ont pris part à la bataille.

Les Boches sont si peu sûrs de leur affirmation, qu'ils ne tuent personne à Longlier même et quand d'autres troupes viennent et s'informent en voyant les maisons brûlées, du nombre des tués, elles semblent ne pas comprendre qu'il n'y ait eu que des incendies, et pas de fusillades. Les Boches concluent sans doute: «S'il n'y a pas eu de fusillés, il n'y avait pas de francs-tireurs.» Dès lors, pourquoi le pillage et l'incendie?

XL.

À HAMIPRÉ.

Le 20, Hamipré eut aussi sa bataille qui se termina par le recul des Français. Ceux-ci, comme partout, s'étaient montrés, malgré leur petit nombre, d'une vaillance extraordinaire et les Allemands avaient subi de grosses pertes; d'où, colère et vengeance.

En entrant à Hamipré, les Teutons trouvèrent un de leurs chevaux tué. Ils s'élançèrent sur la première maison, en délogèrent à coups de crosse le propriétaire, son fils, son beau-fils et un voisin et les massacrèrent sans la moindre explication. Puis ils mirent le feu à l'habitation et poursuivirent leur route. Chemin faisant, et pour ne pas en perdre l'habitude sans doute, ils pillèrent plusieurs maisons. Hamipré, affirma-t-on, devait être complètement détruit, parce que, le 15 août, alors que des patrouilles ennemies se trouvaient dans le voisinage, les cloches avaient sonné. C'était un signal pour les Français; du moins les Boches le crurent ou firent semblant de le croire, car là où ils étaient placés, ils purent voir à leur aise les fidèles, convoqués par la sonnerie ordinaire, se rendre à l'office. De par la force des choses, leur criminel dessein ne put s'accomplir, car toutes les maisons de Hamipré, transformées en ambulances, regorgeaient de blessés.

Pourtant, il fallait d'autres victimes. Cinq hommes, parmi lesquels un gamin de quinze ans, furent saisis devant leur porte et conduits en Allemagne. Des témoins oculaires nous ont affirmé qu'ils avaient été traités durant le voyage d'une façon particulièrement odieuse. On nous assure, au surplus, qu'arrivés à Trèves, ils furent exhibés comme francs-tireurs devant la population qui, à cette occasion se montra d'une dégradante indignité; et qu'après avoir subis tous les outrages, les malheureux furent exécutés dans cette même ville de Trèves, le 28 août. Le gamin épargné, aurait été condamné à cinq ans de réclusion.

XLI.

À SART.

Vers six heures du soir, la bataille de Neufchâteau étant terminée, les Allemands arrivèrent à Sart; l'une des sections de la Commune d'Assenois (Neufchâteau). Ils entrèrent dans la première maison et voulurent, croit-on, abuser des deux jeunes filles.

Le père s'y serait-il opposé? Sa femme qui vit encore ne sait plus ou craint de parler....

Quoi qu'il en soit, le pauvre homme paya cher son

intervention: une large plaie dans le dos, une mâchoire fracassée, il fut laissé pour mort. Néanmoins, revenu à lui, il parvint à se traîner sur ses genoux chez un voisin, où il expirait huit jours après dans d'atroces souffrances. L'aînée de ses filles, âgée de 17 ans, s'était jetée suppliante entre son père et les bandits; elle tomba, la tête percée d'une balle; puis ce fut le tour de sa sœur, une enfant de dix ans, également tuée. Leur mère, atteinte, elle aussi, d'une balle à la tête, resta longtemps entre la vie et la mort. Avec son fils, qui fut touché d'un projectile au bras, ce sont les seuls survivants d'une famille jadis heureuse!

XLII.

À COUSTEUMONT.

À part des menaces et quelques pillages, cette localité n'a pas beaucoup souffert, du moins matériellement. Si nous en parlons, ce n'est que pour signaler le fait suivant.

Un artilleur boche, étant entré dans une ferme, se rua brutalement sur une jeune femme de 26 ans, qui se débattait si bien, qu'elle réussit à s'échapper. La brute se retourna alors sur la mère, âgée de 60 ans et voulut en abuser.



Attiré par les cris, le domestique accourut, il appela au secours; d'autres soldats arrivèrent avec un officier. Ils constatèrent le délit et on rapporte que le criminel aurait été jugé à Neufchâteau et condamné à mort.

On ignore si la sanction a été maintenue.

XLIII.

À ASSENOIS (Neufchâteau).

Le curé d'Assenois et la plupart de ses paroissiens furent requis le 25 août pour enterrer les morts restés sur le champ de bataille. Le curé avait reçu ordre de se munir des ornements sacrés pour donner la sépulture à un officier supérieur de l'armée allemande. Le cadavre se trouvait à une demi-lieue de là.

Déjà, durant le trajet, une sorte de lieutenant, à face de bouledogue, passait son temps à malmener le curé et à le

faire courir à côté de son cheval. Arrivé à destination, le prêtre commença son office. La cérémonie n'était guère qu'à moitié que le Germain s'écria:

— C'est bon; j'ai assez de vos grimaces! et, congédiant le curé, il fit venir un pasteur protestant.



L'ordre fut alors donné au curé de prendre une pioche et de travailler avec ses hommes. Il refusa. Quand le terrain fut déblayé, on fit passer le prêtre et ses paroissiens entre une haie de soldats qui les frappèrent au passage.

Alors, sous prétexte qu'ils avaient dépouillé les morts, on les expédia au village voisin et on les y parqua comme du bétail.

On les obligea à se déshabiller complètement, puis après s'être revêtus, ils durent se coucher à plat ventre toute la nuit, avec menace d'être immédiatement massacrés au moindre mouvement.

Le matin, on les conduisit à Neufchâteau et ce n'est qu'après trois jours de prison qu'ils furent libérés.

Décidément, les échantillons les plus divers de la *Kultur* germanique ne manqueront pas.

XLIV.

À ANLOY.

Durant la bataille de Maissin, dans l'après-midi du 22 août, la paisible commune d'Anloy, située à 4 kilomètres à l'ouest de Maissin, était aussi victime des atrocités allemandes.

Le village compte à peu près 600 habitants et une cen-

taine de feux. On s'est souvent demandé là-bas, quelle aurait bien pu être la raison de ces ignobles agissements de l'ennemi à l'égard de la population civile.

La question est toujours demeurée sans réponse satisfaisante, car il n'y avait pas de Français à Anloy; on ne s'y battit pas; le champ de bataille se trouvant même en dehors du territoire de la commune.

Quant à l'ennemi, il fut bien reçu, en ce sens qu'on lui donna tout ce qu'il réclamait et qu'on ne fit rien pour lui nuire. À noter que les désastres et les massacres commencèrent alors que l'engagement battait son plein et que les troupes qui saccagèrent Anloy, au lieu de prendre part au combat qui se déroulait à un kilomètre de là, préférèrent s'amuser à martyriser des êtres sans défense: c'était moins dangereux.

Voici comment les choses se sont passées:

Les soldats commencèrent d'abord à tirer sur les civils qui se trouvaient sur la rue; ils en tuèrent un certain nombre et en blessèrent onze. Ce fut alors un sauve-qui-peut général. Mais les fugitifs, serrés de près, ne réussirent pas tous à s'échapper. Or, tandis que les uns continuaient leur chasse, les autres pénétraient dans les habitations, s'emparaient de ce qui était à leur convenance, démolissaient ou incendiaient le reste.

Quand la population put rentrer plus tard, l'intérieur des habitations offrait un aspect lamentable. Un piano éventré, des meubles défoncés, des glaces en mille pièces, du linge déchiqueté attestaient la frénésie qui avait présidé à la destruction.

Trente habitations étaient en cendres; quant aux autres, du moins pour ce qu'elles contenaient, elles ne valaient guère mieux. Le bétail avait disparu, ainsi que les récoltes; les instruments aratoires même étaient démolis.

Quarante-neuf civils ont perdu la vie au cours des journées du 22 et du 23 août. Un père bénédictin, en vacances chez ses parents, et qui remplaçait momentanément le curé, a été fusillé. Le bourgmestre a subi le même sort. Une bande de jeunes gens et 3 jeunes filles ont été massacrés dans un jardin où ils s'étaient réfugiés. Un jeune homme a été pendu. Un enfant d'un an a perdu son père et son grand-père. Sa mère, après d'odieuses violences, fut également tuée.

Une fillette de 16 mois est lardée de coups de baïonnette dans les bras de son père. Sa mère est obligée de l'enterrer sans verser une larme, sous peine de périr elle-même. Une gamine de 12 ans est battue et lancée dans les flammes où elle va joindre son père.

Des hommes et des femmes grièvement blessés gisent sur la rue et pendant plusieurs jours, défense est faite aux enfants de leur porter le moindre secours. Bref, une cruauté raffinée dont les brutes se repaissent comme d'un régal.

Et quand la corruption commença son œuvre, ce qui restait de civils valides dut creuser une fosse où pêle-mêle les cadavres furent jetés.

Anloy tout entier est en deuil; aucune famille n'est indemne. La plupart comptent 2 ou 3 disparus. Trois enfants sont orphelins de père et mère.

Quand vit-on jamais pareille horreur? Et les Boches se plaindraient qu'on les assimile aux Huns! Un jour, l'his-

toire établira la comparaison entre ceux-ci et ceux-là. Et l'on parierait cent contre un que les descendants, malgré leur *Kultur*, ont de beaucoup surpassé leurs aïeux dans l'art de la férocité et dans la culture de tous les vices!

XLV.

À MAISSIN.

C'est à Maissin qu'eut lieu le choc principal durant la bataille du 22. C'est la localité du pays qui a le plus souffert du combat. Mais les crimes, les rapines, l'incendie l'ont autrement éprouvée encore que la guerre.

Dès le début des hostilités, ce fut une règle pour les Barbares de sévir avec une rigueur révoltante contre les populations sur le territoire desquelles des leurs avaient trouvé la mort au cours d'un engagement sérieux ou d'une tournée de reconnaissance.

Partout cependant, ils ont pu se rendre aisément compte que dans le Luxembourg belge c'est aux Français uniquement et non aux civils qu'ils doivent leurs pertes. Dès lors, pourquoi s'en prendre aux civils? C'est la dernière lâcheté qu'on devrait reprocher à une armée.

Mais de l'honneur, ils s'en soucient peu, ces Canaques qui s'imaginaient être bientôt les maîtres du monde. À leurs yeux, eux seuls comptent, le reste n'est que quantité négligeable.

Et puis quand ils seront les vainqueurs de l'univers, qui osera donc leur reprocher leurs crimes?... Avec cette mentalité qu'on leur a faite ou qui n'est que le résultat de leur nature de barbare, tout se comprend.

Le 22, les *Gott mit uns* étaient donc aux prises avec nos alliés dans la région de Neufchâteau-Maissin.

Dans l'après-midi, la bataille diminua peu à peu d'intensité et se termina par la déroute des Français.

Pour fêter leur victoire, les Boches ne trouvèrent rien de mieux que de rassasier leur appétit de brute. Le pillage et l'orgie d'abord, puis ensuite sous forme de divertissements, le sac, l'incendie et les tortures infligées à la population. Comme c'est toujours la même histoire, nous passerons sur les détails.

Maissin est presque ruiné; soixante maisons y ont été volontairement brûlées, cinq habitants tués, sans compter un jeune abbé en vacances chez ses parents et qui périt, dit-on, accidentellement.

Le soir du 22, la population de deux quartiers fut rassemblée, alignée contre un mur, devant elle, quelques mitrailleuses. Trois heures durant, les menaces, les injures, les grossièretés tombèrent dru et ce supplice se serait vraisemblablement terminé par une hécatombe en masse, si un obus français n'était venu s'abattre à quelques pas du groupe. Les lâches s'enfuirent, abandonnant leurs victimes qui détalèrent au plus tôt: c'était le salut.

Dans le troisième quartier du village, les brigands tentèrent également à plusieurs reprises de s'emparer de la population, mais ils n'y réussirent pas et comme soudain les obus recommençaient à pleuvoir, ils ne songèrent plus qu'à leur sécurité personnelle.

Entre-temps, les civils affolés disparaissaient. La proie échappait aux hyènes.

DANS LA RÉGION DE BERTRIX-LIBIN.

Sur la surface du quadrilatère à peu près délimité au Nord par les bois de Saint-Remagne et de Transinne ou par une verticale tirée de Gedinne à Hatrival; puis à l'Est, au Sud et à l'Ouest respectivement par les chemins de fer de Hatrival, Libramont, Libramont-Bertrix et Bertrix-Carlsbourg, les ruines, non plus, ne manquent pas. Avec Anloy et Maissin, dont nous avons à peine ébauché la navrante histoire, c'est Ochamps, Glaireuse, Villance, Porcheresse, puis près de Paliseul, Traimont, Jéhonville et Assenois (Offagne) et enfin Bertrix qui ont le triste privilège d'ajouter quelques noms au martyrologe luxembourgeois.

Du pillage, nous n'en parlons plus. Dans le Sud-Est de la province, d'Arlon à Beauraing, en passant par Habay-la-Neuve, Neufchâteau, Recogne et Libin, il n'est peut-être pas dix localités qui n'aient été rançonnées de toute façon. Quant aux meurtres et aux sinistres, nous ne pouvons que les énumérer en passant, pour ne pas donner à notre travail une extension démesurée.

Que de récits macabres à collectionner aussi dans ce coin-là! Les jours de grandes épreuves furent également là-bas les 22, 23, 24 et 25 août. C'est d'abord à Ochamps. Durant 3 jours, le bourgmestre et le curé sont enfermés dans l'église à la sacristie, et pendant ce temps, on brûle. Neuf maisons sont détruites. Une femme qui veut sortir de sa demeure en flammes est massacrée à coups de baïonnette. Trois autres personnes sont fusillées: il reste le maître et le vieux curé. On les fait sortir de la sacristie et là, presque au pied de l'autel, le bourgmestre est abattu. Un soldat, un vrai celui-là, et qui est sans doute un égaré au milieu de ces brutes, a pitié du vieillard et lui dit en français de se laisser tomber et de ne plus bouger. Le soldat tire, le prêtre s'écroule, sans pourtant la moindre égratignure et pendant 3 heures il reste étendu dans une flaque de sang, le sang de son bourgmestre.

À **Villance**, toute la population est jetée dans une grange; une balle effleure la joue d'un paisible habitant et lui fait une blessure qui ne guérit qu'à grand-peine.

Deux hommes de Villance sont exécutés à Anloy; 11 maisons sont anéanties et tandis que l'incendie fait rage et que les habitants terrorisés, menacés, malmenés s'attendent dans une nouvelle anxiété à de nouvelles catastrophes, on saisit dans le tas un jeune homme qui est pendu séance tenante, à un arbre voisin. Un officier déclare: «Ceci est pour l'exemple; si vous nous faites du mal, vous serez tous pendus.» Voit-on bien, cette poignée de cultivateurs s'attaquera à de nombreux soldats, dont la cruauté est déjà connue et qui, pour se défendre ont tout à leur disposition!

Quelle dérision!...

Toujours pour l'exemple, le pendu se balançait au bout de sa branche trois jours durant. Les gens de Villance furent enfin autorisés à l'enterrer. Mais ils ne le purent qu'en le traînant jusqu'à la fosse au moyen de la corde qu'ils durent au surplus lui laisser au cou. Sous quelle latitude et dans quelle nation civilisée a-t-on jamais trouvé pareilles mœurs?

À **Glaireuse**, section de Villance, sévit la même barba-

rie. Sept maisons sont brûlées. Le prêtre qui dessert l'endroit endure pendant trois jours et trois nuits les plus odieux traitements. On lui lie les mains, on l'insulte, on le menace, on lui crache à la figure (les Boches sont experts dans ce genre de sport), on le frappe avec une rage forcée. Enfin l'un des deux bourreaux qui l'emmènent, (dans quelle intention, Dieu le sait) tombe sous une balle française; l'autre s'enfuit et le pauvre abbé qui avait fait le sacrifice de sa vie se trouve libre.

À **Porcheresse**. Dans la nuit du 21 au 22, une fusillade crépite brusquement. Les Français surpris se défendent énergiquement; ils doivent enfin céder devant le nombre et parviennent pour la plupart à se retirer. C'est alors aussi que deux régiments prussiens tirent l'un sur l'autre.

Il n'y a plus de Français depuis longtemps et les Allemands continuent encore le feu. Les balles arrivent dans les portes et les fenêtres et subitement de vives lueurs surgissent, illuminant la nuit.

C'est le village qui flambe. Au fond de leurs caves, les habitants n'osent sortir par crainte des projectiles. Les Allemands se décident enfin à pénétrer dans les rues. Ils défoncent les portes, déchargent leurs armes en s'introduisant dans les maisons et somment les occupants d'en sortir.

Dans sa cave, le curé est atteint d'une balle à la jambe. Et l'incendie continue son œuvre, dévorant tout. L'église, après avoir été violée (on rapporte même que des soldats se seraient amusés à tirer sur le tabernacle), fut également livrée aux flammes qui déduisirent là-bas 72 habitations; 6 personnes aussi ont péri.

À **Traimont**, les bandits recherchent le curé; celui-ci prévenu se cache. Ils y brûlent ensuite 19 maisons.

À **Jéhonville**, ils assassinent cinq personnes et incendient quinze maisons.

À **Daverdisse** (au nord de Porcheresse), deux maisons et un peu plus loin à **Sohier sept**.

À **Assenois** (Offagne), la section de Glaumont toute entière disparaît sauf une maison. À Assenois, cinq maisons deviennent également la proie des flammes. Le curé est recherché pour être fusillé; il se réfugie dans une grange; la soldatesque vient l'y relancer, mais ne le découvre pas. Le prêtre peut enfin s'enfuir sous un déguisement. Douze civils furent tués; quatre d'entre eux furent odieusement maltraités. Les mains liées derrière le dos, les bourreaux les promenèrent dans le village avant de leur donner le coup fatal.

Un vieillard fut retrouvé le lendemain, le ventre ouvert, derrière sa maison en cendres. Un autre, le bras cassé, souffrit deux heures durant avant d'être fusillé. Dans un jardin, 8 Français blessés furent massacrés.

À **Bertrix**, le 24, la section de Saupont est anéantie avec ses 20 maisons. Là aussi, il y a une douzaine de fusillés.

À **Herbeumont**, c'est un désastre complet; 160 habitations y sont hors d'usage.

**DANS LA RÉGION DE BOUILLON
À SENSEN RUTH - NOIREFONTAINE
ALLE-SUR-SEMOIS.**

Les Français occupaient la région de Bouillon depuis le 12 août. Leur rôle consistait surtout à surveiller le pays et à capturer les patrouilles allemandes. Ils y réussirent admirablement, car presque chaque jour ils en ramenèrent.

Le 21, ordre leur est donné d'avancer sur Bertrix-Maissin. Le 20, dès l'aube, la bataille commençait pour se terminer le soir. Les Français, témoins des atrocités de Maissin, Anloy, Porcheresse, etc., persuadèrent les habitants d'abandonner tout et de se retirer avec eux.

Aussi, dès le dimanche matin, les populations d'Ucimont, Bottasart, Mogimont, Sensenruth, Noirefontaine, Belvaux et Bouillon se réfugiaient dans la forêt, se terraient dans les ravins qui bordent la Semois ou émigraient en France. La région était complètement

déserte quand les Allemands y arrivèrent; à Bouillon même, il ne restait guère que 2 ou 3 personnes. C'est ce qui explique que, si le pays fut ravagé, on n'eut pas du moins à déplorer de mort d'hommes.

Les localités de cette contrée furent soumises à un pillage complet: l'ennemi emporta tout ce qu'il put; quant au reste, il le déchiqueta. Piller, briser, saccager, c'est trop peu pour montrer sa force et son courage; aussi, dans la journée du 25, comme les flibustiers s'avançaient sur Bouillon, ils incendièrent tout ce qui se trouvait sur leur passage.

À **Sensenruth** et **Noirefontaine**, depuis *La Girafe* aux *Quatre Moineaux*, pas une des habitations longeant la grand-route ne fut épargnée. À Bouillon, rien, sinon le vol, mais pratiqué en grand. C'était fatal, les armées du Kaiser étant atteintes de kleptomane suraiguë.

Les 26, les Teutons portaient leurs tares et leurs crimes sur le territoire français.

Juillet 1915.

